

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉBATS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

10^e Législature

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1993-1994

(118^e SÉANCE)

COMPTE RENDU INTÉGRAL

2^e séance du mercredi 15 décembre 1993



SOMMAIRE

PRÉSIDENTE DE M. PHILIPPE SÉGUIN

1. **Politique générale.** - Déclaration du Gouvernement, débat et vote sur cette déclaration (p. 7635).

M. le président.

M. Edouard Balladur, Premier ministre.

M. le président.

MM. Laurent Fabius,
Valéry Giscard d'Estaing,
Jacques Chirac,
Alain Bocquet.

M. le Premier ministre.

Clôture du débat.

APPLICATION DE L'ARTICLE 49, ALINÉA 1^{er},
DE LA CONSTITUTION

Vote par scrutin public à la tribune.

Suspension et reprise de la séance (p. 7665)

2. **Prestation de serment des juges de la Cour de justice de la République et d'un juge de la Haute Cour de justice** (p. 7665).

Suspension et reprise de la séance (p. 7665)

3. **Politique générale.** - Résultat du vote sur la déclaration du Gouvernement (p. 7666).

Proclamation du résultat du scrutin.

Approbation de la déclaration de politique générale.

4. **Ordre du jour** (p. 7666).

COMPTE RENDU INTÉGRAL

PRÉSIDENTE DE M. PHILIPPE SÉGUIN

La séance est ouverte à quinze heures.

M. le président. La séance est ouverte.

1

POLITIQUE GÉNÉRALE

Déclaration du Gouvernement, débat et vote sur cette déclaration

M. le président. L'ordre du jour appelle une déclaration de politique générale du Gouvernement faite en application de l'article 49, alinéa premier, de la Constitution et le débat sur cette déclaration.

Il ne m'a pas échappé, mes chers collègues, que des mains s'étaient levées et j'ai tout de suite imaginé que c'était pour des rappels au règlement. Mais M. le Premier ministre m'a déjà demandé la parole.

Or, en application de l'article 31 de la Constitution, il a priorité sur toute autre demande de parole. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

M. Jean-Pierre Brard. Il faut changer la Constitution !

M. le président. En conséquence, je vais l'inviter à s'exprimer. Et nous verrons à la fin de son intervention les problèmes soulevés par ces rappels au règlement.

La parole est à M. le Premier ministre. (*Applaudissements prolongés sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

M. Edouard Balladur, Premier ministre. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, voilà près de neuf mois, je suis venu devant vous pour vous exposer les objectifs de l'action que le nouveau Gouvernement entendait mener et pour solliciter votre confiance.

Vous avez bien voulu me l'accorder.

Aujourd'hui, me voici à nouveau devant vous pour rendre compte du chemin parcouru et fixer les lignes de notre action pour l'avenir.

M. Jean-Pierre Brard. Et le GATT ?

M. le Premier ministre. Je le fais également parce que nous sommes à un moment important pour notre pays, celui où il a donné son accord à la conclusion de la négociation du GATT.

M. Jean-Pierre Brard. Où est le texte ?

M. le Premier ministre. J'ai choisi de vous consulter et de vous demander de manifester votre confiance au Gouvernement par un vote...

M. Jean-Pierre Brard. Le texte !

M. le Premier ministre. ... afin que chacun puisse prendre et assumer ses responsabilités en toute clarté.

Constitutionnellement, je n'y étais pas tenu, mais cela m'a paru indispensable.

M. André Labarrère. Et sans danger !

M. Charles Ehrmann. Cessez donc d'interrompre !

M. le Premier ministre. Sans votre soutien, rien n'est possible. Le soutien que je vous demande, c'est celui, le plus solide, qui repose sur des convictions partagées et une adhésion volontaire.

M. Jean-Pierre Brard. C'est colin-maillard ! (*Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

M. Charles Ehrmann. Ces interruptions sont lamentables !

M. le président. Monsieur Brard, je vous en prie !

M. le Premier ministre. En avril 1993, la France traversait une crise plus profonde qu'on ne l'avait cru.

Une crise de l'économie tout d'abord : notre pays était pour la première fois, depuis près de vingt ans, en récession ; la situation de l'emploi allait s'aggravant ; nos finances publiques accumulaient les déficits, comme jamais depuis 1945 ; quant à notre système de protection sociale, il était au bord de la faillite. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

Une crise morale ensuite : notre pays doutait de lui, il était divisé, l'institution judiciaire elle-même était mise en cause, le procès de la classe politique était constamment instruit. La France était inquiète.

Difficulté internationale enfin : notre pays était obligé, du moins le croyait-on, d'accepter ce qu'il jugeait insupportable dans les discussions du GATT ; l'idée européenne était mise à mal par le désaccord avec nos partenaires. La confiance en l'avenir était atteinte.

Le 8 avril 1993, devant vous, j'avais défini les quatre objectifs du Gouvernement.

Premièrement, affermir l'Etat républicain, car il n'est pas de pays moderne sans un Etat respecté,...

M. Pierre Mazeaud. Très bien !

M. le Premier ministre. ... car il n'est pas de nation solidaire sans un Etat capable de faire prévaloir l'intérêt général sur la somme des intérêts particuliers. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

Deuxièmement, redresser notre économie, car il n'y a pas de solution au drame du chômage sans le retour de la croissance.

M. Jean-Pierre Brard. C'est mal parti !

M. le Premier ministre. Troisièmement, garantir les solidarités essentielles, rendues plus que jamais nécessaires par l'inquiétude des Français.

Quatrièmement, enfin, donner à la France à la fois toute sa force et son influence au moment où il fallait peser dans les négociations du GATT pour préserver nos intérêts essentiels.

La quasi-totalité des mesures que j'avais annoncées alors ont été mises en œuvre, ou sont actuellement soumises à vos délibérations.

La réforme constitutionnelle a amélioré le fonctionnement de la justice et mieux garanti son indépendance. Des lois importantes sur l'immigration, la nationalité et les contrôles d'identité permettent à notre police nationale et à notre administration de disposer des moyens juridiques indispensables à leur action, dans le respect des droits des individus. *(Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)*

La loi de privatisation et le nouveau statut de la Banque de France ont marqué notre volonté de réformer l'économie.

Les finances publiques, tant celles de l'Etat que celles de la sécurité sociale, ont commencé - commencé seulement - à être redressées. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Patrick Ollier. Mais oui, messieurs ! C'est que vous aviez fait des dégâts !

M. le premier ministre. Ce sera un effort de longue haleine. La sécurité sociale a fait l'objet de trois grandes réformes : l'assurance-vieillesse a été allégée de ses charges indues, les dépenses d'assurance maladie sont mieux maîtrisées *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste)*, le régime futur des retraites a été réformé.

M. Jean-Pierre Michel. La sécurité sociale est toujours dans le rouge !

M. le Premier ministre. La souscription massive des Français au grand emprunt émis en juillet a permis une politique efficace de soutien de l'activité.

Mme Muguette Jacquaint. Quels Français ?

M. le Premier ministre. D'autres textes ont offert à la représentation nationale et au pays tout entier l'occasion de débats approfondis. Je veux parler notamment de la loi quinquennale sur l'emploi, le travail et la formation professionnelle. *(Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)*

Plusieurs députés du groupe socialiste. Et la loi Falloux !

M. le Premier ministre. Des politiques nouvelles ont été lancées en matière d'aménagement du territoire et en faveur des villes.

M. Jean-Pierre Brard. La loi Falloux !

M. le Premier ministre. Ainsi, la politique de réforme a-t-elle été vigoureusement engagée. Elle correspond à vos vœux et aux engagements qu'ensemble nous avons pris devant les électeurs.

Plusieurs députés du groupe socialiste. La loi Falloux, par exemple !

M. le Premier ministre. Je sais que, comme les Français, vous attendez avec une impatience légitime les résultats de notre action.

M. Julien Dray. Il n'y en a pas !

M. le Premier ministre. Certains sont déjà là.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Lesquels ?

M. le Premier ministre. D'autres, j'en ai la conviction, sont au rendez-vous des prochains mois.

Tout d'abord, la baisse des taux d'intérêt à court terme a été spectaculaire. *(Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)*

M. Jean-Yves Le Déaut et M. Jean-Pierre Balligand. Merci, Pierre Bérégovoy !

M. le Premier ministre. Ils ont diminué de 40 p. 100. Quant aux taux à long terme, ils sont à leur plus bas niveau depuis un quart de siècle.

Cela se traduit par près de cinquante milliards de francs d'économies pour les entreprises et, pour les ménages par un accès au crédit beaucoup plus facile. C'est ainsi que le taux des prêts d'accession à la propriété est aujourd'hui inférieur à 7 p. 100.

M. Jean-Claude Lefort. Et les chômeurs ?

M. le Premier ministre. La baisse des taux ne résout certes pas tous les problèmes, mais, on n'y était pas parvenu avant nous. C'était la condition d'un redémarrage de notre économie.

La récession a été stoppée ; sur les deuxième et troisième trimestres de 1993, nous avons renoué avec une croissance, certes trop faible encore, mais positive.

M. Jean-Pierre Brard. La croissance du chômage !

M. le Premier ministre. Les mesures en faveur des entreprises, remboursement du décalage d'un mois de la TVA et prise en charge par l'Etat des cotisations familiales sur les bas salaires, ont permis, pour la première fois depuis deux ans, de réduire le nombre des faillites.

L'action en faveur du logement, du bâtiment et des travaux publics commence, elle aussi, à porter ses fruits.

M. Jean-Pierre Brard. Oui, le nombre des SDF augmente !

M. le Premier ministre. Les transactions sont plus nombreuses, des chantiers plus nombreux aussi s'ouvrent. La confiance revient. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)*

M. Jean-Pierre Brard. Pensez à l'abbé Pierre !

M. le Premier ministre. L'apprentissage, clé de la lutte contre le chômage, où la France n'avait cessé d'accumuler les retards, a enfin commencé à progresser dans certains secteurs...

M. Jean-Yves Le Déaut. Voilà de l'optimisme !

M. le Premier ministre. ... grâce aux vigoureuses mesures d'incitation financière et juridique que nous avons prises. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

D'autres résultats sont près d'être acquis.

En matière d'immigration d'abord, où, après huit mois d'efforts, le Gouvernement dispose enfin des moyens juridiques de mener sa politique. *(Applaudissements sur divers bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)*

M. Jean-Pierre Brard. Avec la tasse de Rosny ?

M. le Premier ministre. En matière de sécurité, que le Gouvernement considère comme une priorité nationale et où des premières mesures de remise en ordre ont été prises, à la grande satisfaction de nos concitoyens. *(Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur divers bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)*

Dans le fonctionnement de la justice, désormais dotée des moyens de son indépendance et de son efficacité.

Sur le plan international, la France a également pris l'initiative et, grâce à nos efforts, l'Europe est plus unie et plus cohérente.

La préparation du pacte de stabilité pour le continent européen arrive aujourd'hui dans sa phase terminale.

Le projet élaboré par notre pays a donc pris, en plein accord avec M. le Président de la République, une dimension européenne. Les Douze l'ont approuvé et vont le proposer à nos autres partenaires d'Europe centrale et orientale.

M. Jean-Pierre Brard. Vive la cohabitation !

M. le Premier ministre. Sur le plan économique, le dernier Conseil européen, avec la participation - je devrais dire « l'incitation » - active de la France, a posé les jalons d'une véritable initiative de croissance. La solution à la crise économique n'est pas seulement nationale ; elle est également européenne.

M. Armand Cazin d'Honincthun. Très bien !

M. le Premier ministre. Après la crise monétaire de l'été, qui aurait pu disloquer l'Europe et qui est aujourd'hui surmontée, les Douze ont retrouvé le chemin de la cohésion ; ils ont de nouveau pris conscience que leurs difficultés étaient communes, leurs destins solidaires.

M. René Carpentier. Ça a coûté combien à la France ?

M. le Premier ministre. Reconnaissons-le, mesdames, messieurs les députés, malgré nos efforts, malgré nos réformes, bien des difficultés du printemps sont encore là. La tâche reste immense. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialistes.*)

M. Charles Ehrmann. Cela vous fait plaisir ?

M. le Premier ministre. La crise était trop profonde (*Murmures sur les bancs du groupe socialiste*) pour qu'en huit mois tout aille mieux comme par enchantement, (« Ah ! » sur les bancs du groupe socialiste) alors que notre programme n'a pu se mettre en œuvre que progressivement. (« Oh ! » sur les mêmes bancs.) Je pense naturellement, comme vous le faites tous, au drame que représente pour notre pays l'aggravation du chômage.

M. Jean-Pierre Brard. Larmes de crocodile !

M. le Premier ministre. En matière de crocodile, vous êtes orfèvre ! (*Rires et applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

M. Jean-Pierre Brard. Je ne porte pas de Lacoste, moi, je n'ai pas les moyens !

M. le Premier ministre. J'avais moi-même mesuré et pesé cette difficulté dès avant le mois de mars 1993. Je vous ai d'ailleurs dit, ici même, il y a huit mois, qu'il était vain d'espérer des résultats tangibles avant de longs mois.

M. Claude Bartolone. Deux ans, c'est long !

M. le Premier ministre. Mon espoir, c'est que la courbe du chômage s'inversera en 1994. (*Murmures sur les bancs du groupe socialiste.*) Pour cela, le Gouvernement et le Parlement se sont ensemble mobilisés. Tous les moyens financiers disponibles ont été engagés,...

M. Patrick Ollier. Et il n'en restait pas beaucoup !

M. le Premier ministre. ... tout ce qu'il était possible de faire a été réalisé. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Il faut maintenant que ces mesures produisent leurs effets.

S'il apparaissait, dans les semaines, dans les mois qui viennent, que les résultats tardent à venir, n'en doutez pas...

Un député du groupe socialiste. Vous démissionnez ?

M. le Premier ministre. ... nous prendrions d'autres initiatives en demandant à toutes les forces de la nation et, au premier rang, aux collectivités locales (*Vives exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste*) ...

M. André Labarrère. Vous avez pompé l'argent des communes !

M. Jean Tardito. Vous les avez saignées !

M. le président. Je vous en prie, mes chers collègues !

M. le Premier ministre. ...de s'y associer, en poussant plus loin l'effort de décentralisation, de diversification et d'expérimentation. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

Nous avons été fidèles à l'engagement que j'avais pris devant vous, au nom du Gouvernement. Nous avons mis en œuvre les réformes fiscales, sociales, économiques et de société que j'avais soumises à votre approbation il y a huit mois.

M. Jean-Pierre Brard. C'est bien vrai !

M. le Premier ministre. Il s'agit sans doute de l'action de réforme la plus importante qui ait été menée depuis longtemps. Il est vrai qu'elle n'est pas toujours jugée suffisante par certains. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean-Pierre Brard. Ils sont insatiables !

M. le Premier ministre. Leur impatience est explicable, car elle se nourrit de l'inquiétude des Français.

M. Jean Tardito. Ils sont inquiets à juste titre !

M. le Premier ministre. Pour autant, est-elle légitime ?

M. Christian Bataille. Non !

M. le Premier ministre. Je ne le crois pas ! (« Ah ! » sur les bancs du groupe socialiste.)

N'oublions jamais que la crise internationale limite nos possibilités...

M. Jean-Yves Le Déaut. Cela nous éloigne du sujet !

M. le Premier ministre. ... que la récession diminue nos recettes fiscales et sociales et nous enlève les marges de manœuvre qui seraient indispensables...

M. André Labarrère. Ce n'est pas ce que vous disiez l'an dernier !

M. le Premier ministre. ... qu'il faut plusieurs mois de délais entre la date à laquelle une décision est prise et celle où elle commence à porter ses fruits, enfin que notre société, fragilisée par une crise durable et qui comporte tellement d'exclus, de marginaux, de malheureux, n'est pas prête à des bouleversements qu'elle ne jugerait pas indispensables. Or il n'y a pas de réformes durables sans l'adhésion du plus grand nombre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

La réforme, oui ! Mais qu'il me soit permis de rappeler que j'en avais, avec d'autres, et bien avant les élections, démontré la nécessité, précisé le contenu, indiqué le rythme.

M. Dominique Bussereau. C'est vrai !

Mme Ségolène Royal. Au pas de charge !

M. le Premier ministre. Certes, le Gouvernement demeure ouvert à toutes les propositions novatrices, à toutes les idées différentes des siennes. Mais ce dont les Français ont besoin désormais, ce n'est pas de formules présentées comme miraculeuses, mais...

M. Jean-Pierre Brard. Des emplois !

M. le Premier ministre. ... de propositions concrètes et précises, celles justement que nous vous avons proposées et que vous avez décidées.

Aujourd'hui, ma conviction c'est que, dans la difficulté des temps, face à l'inquiétude des Français, notre devoir est de montrer le chemin, d'indiquer la voie à suivre, même au risque de l'impopularité. Nous n'avons pas à flatter les peurs ; nous avons à les surmonter, grâce à un travail tenace et patient d'information et d'explication. C'est cette certitude, mesdames, messieurs les députés, qui m'a guidé tout au long de la difficile négociation du GATT.

Avec le problème de l'activité et de l'emploi, celui du commerce international est le plus important de ceux que nous avons trouvés à résoudre à notre arrivée au pouvoir. La négociation était, à l'évidence, dans une impasse et nos intérêts étaient menacés.

La France, quatrième puissance exportatrice du monde, a un intérêt vital au développement du commerce et à la libération des échanges. C'est une vérité dont notre pays n'a pas assez clairement conscience parce que, trop souvent, il doute de ses propres forces. La France n'est jamais si grande que lorsqu'elle s'ouvre sur le monde. Elle n'a rien à espérer d'un rétrécissement ni d'un repliement sur elle-même. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

Que l'on me comprenne bien : il ne s'agit pas de tout attendre d'un accord commercial, aussi satisfaisant qu'il puisse être. Nous allons en parler. (« Ah ! » sur les bancs du groupe socialiste.) Mais sa conclusion, dans de bonnes conditions, nous évitera la tentation du repli sur soi. C'est ce piège que j'ai voulu, de toutes mes forces, éviter à notre pays.

Il faut se souvenir que la négociation du cycle d'Uruguay a été engagée en 1982 par plus de cent dix pays. Au chapitre traditionnel sur les réductions de droits s'ajoutait, pour la première fois, une prise en compte de nouveaux domaines du commerce mondial : services, protection de la propriété intellectuelle, règles fiscales, règlement des différends.

Lors de la réunion ministérielle du GATT, le 29 novembre 1982, les représentants de la Communauté et du gouvernement français avaient accepté que l'agriculture figurât dans le champ du nouvel accord. (« Eh oui ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. Charles Ehrmann. Ils ont la mémoire courte !

M. Jacques Limouzy. On ne les entend plus !

M. le Premier ministre. C'était une concession majeure, capitale pour les Etats-Unis qui avaient perdu 10 p. 100 de leur part du marché mondial, en raison de la croissance des exportations communautaires.

Lors de la conférence de Punta del Este, en septembre 1986, la Communauté faisait acter deux principes essentiels : la négociation devait être globale ; la négociation sur l'agriculture devait porter sur l'ensemble des sou-

tiens à l'agriculture, quels qu'ils soient, afin d'englober aussi bien le soutien par les prix pratiqué par la Communauté que l'aide à la personne, en vigueur aux Etats-Unis.

Sept ans plus tard, quelle situation le Gouvernement a-t-il trouvée en avril 1993 ?

Le principe de globalité avait été abandonné par les Européens, la Commission ayant paraphé le 19 novembre 1992 un texte concernant la seule agriculture, le préaccord de Blair House. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste. - Huées sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

M. Robert-André Vivian. Quel abandon !

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Merci Soisson !

M. le Premier ministre. Le principe de la réduction de l'ensemble des soutiens avait également été oublié. Blair House excluait les aides à la personne, qui existent certes des deux côtés de l'Atlantique, mais sont beaucoup plus importantes aux Etats-Unis qu'en Europe. De surcroît, il ajoutait une contrainte quantitative sur les exportations subventionnées.

En avril 1993, les agriculteurs français étaient injustement désignés à l'opinion internationale comme les responsables du blocage d'un accord au GATT.

M. Henri Emmanuelli. Parce qu'on résistait ! (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

M. le président. Mes chers collègues, je vous en prie !

M. le Premier ministre. Par avance, on leur faisait grief de la récession mondiale présentée comme la conséquence inéluctable de l'éventuel échec de la négociation. Ce procès d'intention contre nos agriculteurs, nous ne l'avons pas accepté et nous en avons fait justice. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

La France paraissait ne pas pouvoir compter sur la solidarité de ses alliés européens. Nos intérêts étaient menacés par un accord qui paraissait aussi inéluctable qu'inévitabile.

La difficulté semblait si grande que certains prévoyaient, dans toutes les hypothèses - je dis bien dans toutes les hypothèses - l'échec du Gouvernement, le trouble dans la majorité, une crise européenne profonde et la domination commerciale et culturelle des Etats-Unis.

M. Alain Rodet. Jurassic Park !

M. André Santini. Socialist Park !

M. le Premier ministre. Face à cette situation j'ai, dès les premiers jours, fixé au Gouvernement sa ligne de conduite et les priorités de son action : rompre l'isolement de notre pays ; préciser nos demandes en faisant évoluer les discussions d'un plan général à un plan technique ; bien montrer que, pour nous, le problème n'était pas seulement agricole, mais qu'il mettait en jeu l'ensemble des intérêts de l'économie de la France comme de la Communauté européenne ; ...

M. André Fanton. Tout à fait !

M. Jean-Pierre Brard. Zorro est arrivé !

M. le Premier ministre. ... susciter l'adhésion de nos partenaires européens et favoriser notre cohésion. Il ne s'est jamais agi, pour moi, d'un combat d'arrière-garde

pour défendre des intérêts supposés égoïstement nationaux ; j'ai toujours agi afin de faire prévaloir une conception globale et juste du commerce international.

M. Gilbert Gantier. Très bien !

M. le Premier ministre. Dans cette affaire, je me suis totalement et personnellement impliqué. Je l'ai fait en sachant ce qui était en cause, déterminé que j'étais à prendre toutes mes responsabilités.

Le débat n'est pas, mesdames, messieurs les députés, entre le libre-échange et le protectionnisme, mais entre la liberté organisée et la loi de la jungle où règnent les plus forts. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

C'est cette conception de liberté organisée que je me suis employé, sans relâche, à faire prévaloir, cette conception, aussi, d'égal respect des intérêts et des traditions de chacun.

Dès lors, les objectifs du Gouvernement étaient clairs : d'abord obtenir un nouvel ordre du commerce mondial, qui assure l'égalité de tous les Etats et donc une organisation mondiale du commerce ; permettre à l'Union européenne de préserver son identité, c'est-à-dire de défendre et de garantir les politiques communes qui font sa spécificité ; ouvrir les marchés fermés au commerce mondial, alors que la Communauté est l'un des espaces les plus ouverts du monde ; enfin, obtenir, sur les différents secteurs concernés par la négociation, des solutions acceptables par tous.

Ces objectifs ont été repris dans deux mémorandums, présentés aux mois de mai et d'août par le Gouvernement.

Au-delà de ces objectifs, le Gouvernement a défini une stratégie : restaurer la cohésion européenne, parvenir à une négociation globale.

Nous revenons de loin.

M. Robert-André Vivien et M. Jean-Yves Charmard. Oh oui ! (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.*)

M. le Premier ministre. Je vous épargnerai, mesdames et messieurs les députés, les détails des efforts déployés, des démarches diplomatiques effectuées, du travail mené à tous les niveaux de l'administration et du Gouvernement.

Mme Ségolène Royal. Cinéma !

M. Jean-Yves Le Déaut. Blablabla !

M. le Premier ministre. Ce travail et ces efforts furent considérables et je rends hommage à MM. Juppé, Longuet, Puech, Lamassoure, qui se sont totalement investis dans cette négociation. (*Applaudissements prolongés et scandés sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

M. Jean-Pierre Brard. Et Bayrou pour le coup de force !

M. Christian Bataille. Et Pasqua ? Et Carignon ?

M. le Premier ministre. Ce travail a porté ses fruits : au sommet de Tokyo, la France a repris toute sa place dans le débat du GATT ; au Conseil des ministres de la Communauté européenne du 20 septembre, puis du 4 octobre 1993, la solidarité européenne s'est reformée autour des thèmes inspirés ou soutenus par la France. Celle-ci, dès lors, n'était plus isolée, elle n'était plus la force qui empêche d'aboutir, mais le moteur d'une Europe offensive, décidée à défendre son identité et ses intérêts légitimes dans la négociation.

M. Jean-Pierre Brard. C'est Batman Premier ministre !

M. le Premier ministre. Dès lors également, l'équilibre normal des pouvoirs au sein de la Communauté était restauré : à la Commission le pouvoir de négocier, certes, mais sous le contrôle du Conseil,...

M. René André. Très bien !

M. le Premier ministre. ... qui est l'instance politique de la Communauté et qui seul peut approuver ou refuser un accord. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

Le 7 décembre 1993, les bases d'un compromis agricole entre la Communauté et les États-Unis ont été trouvées. Alors que tout le monde affirmait que c'était impossible, le préaccord de Blair House a, conformément aux demandes de la France, été rouvert, renégocié et modifié à Bruxelles. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.* - « C'est faux ! » *sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.*)

Les Conseils des ministres qui se sont tenus le 13 décembre et aujourd'hui même, 15 décembre, à l'heure où nous parlons, sont parvenus à un accord unanime des Douze sur tous les points sauf un, le textile, qui demeure encore en discussion avec l'un de nos partenaires. J'ai donné mandat à nos négociateurs de tout faire dans les heures qui viennent pour que soit dégagée une position commune des Douze, qui nous permette de conclure la négociation.

M. Jean-Pierre Brard. Le texte !

M. le Premier ministre. Ce sont les résultats et le contenu de cet accord, sous la réserve que je viens de mentionner, que je tiens maintenant à vous exposer. (« *Enfin !* » *sur les bancs du groupe communiste.*)

La France, tout d'abord, demandait une ouverture des marchés afin que l'Europe ne soit pas la seule à avoir abaissé ses barrières. Sur ce premier point, la négociation est réussie. Nous obtenons des abaissements significatifs des droits dans des domaines où nous sommes très compétitifs et capables de gagner des parts de marché...

M. Jean-Pierre Brard. Soyez précis !

M. Pierre Mazeaud. Il l'est !

M. le Premier ministre. ... la chimie, la sidérurgie, la pharmacie, les alcools, la parfumerie, par exemple. Ainsi, les Américains réduisent de près de 50 p. 100 la charge tarifaire pesant sur les exportations européennes.

Sur les services, qui représentent plus de 60 p. 100 de la production française et où nous sommes le deuxième exportateur mondial, nous avons également obtenu l'adoption de règles qui permettront de maintenir et de développer la présence de nos banques, de nos sociétés d'assurance sur les marchés extérieurs à la Communauté européenne.

M. Jean-Pierre Brard. Vous les aimez bien, celles-là !

M. le Premier ministre. L'accord comprend - fait nouveau dans l'histoire du GATT - des mécanismes de protection de la propriété intellectuelle. C'est essentiel, notamment, pour les industries de l'habillement, du luxe, de la pharmacie et de l'agro-alimentaire, qui souffrent des contrefaçons et dans lesquelles la France est traditionnellement forte. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

Nos secteurs sensibles, où sont en jeu des centaines de milliers d'emplois et qui traversent une phase d'adaptation difficile - je pense à l'automobile, à l'aluminium, à l'électronique grand public - sont préservés.

M. Jean-Pierre Brard. Comment ?

M. le Premier ministre. De même, l'accord de 1992 avec les Etats-Unis sur l'aéronautique est préservé ; les règles nouvelles régissant ce secteur devront être définies dans les prochains mois. Ainsi le financement de l'industrie aéronautique européenne n'est pas remis en cause. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

Sur le textile, enfin, et sous la réserve que je viens d'indiquer, des progrès ont été obtenus dans l'ouverture des marchés les plus solvables, ceux des Etats-Unis, du Japon. Je reconnais volontiers cependant que, sur ce volet, nous sommes en retrait par rapport aux objectifs de l'Europe. C'est pourquoi le Conseil, à Bruxelles, a débattu des mesures de soutien complémentaires qui ont été demandées par de nombreux pays, dont la France.

Le bilan que je vous présente est d'autant plus objectif, mesuré et nuancé que (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste*)...

M. Jean-Pierre Brard. C'est un vrai conte de Noël !

M. le Premier ministre. ... vous le savez, je n'ai jamais fait de promesses inconsidérées. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.* - *Rires sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.*) Je n'ai pas recherché le soutien de telle ou telle fraction de l'opinion...

M. Jean-Pierre Brard. Ni même de l'électorat !

M. le Premier ministre. ... je n'ai jamais promis que nous pourrions abaisser les barrières douanières chez les autres tout en nous repliant chez nous derrière une ligne Maginot. La France a réclamé, dès l'origine, un accord équilibré ; j'ai la conviction que, aujourd'hui, il l'est.

La France demandait également des règles internationales plus équitables ; elle les a obtenues.

Un mécanisme de règlement multilatéral des différends est créé, que toutes les parties seront obligées de respecter, les Américains, les Européens et tous les autres.

La liberté, je vous le disais, n'est pas la loi de la jungle. C'est l'engagement de tous de respecter les mêmes règles, au même moment avec la même procédure d'arbitrage.

M. Jean-Claude Lefort. Vous les croyez ?

M. Louis Mexandeau. On croirait entendre M. Homais !

M. le Premier ministre. La mise en place d'une organisation mondiale du commerce est désormais acquise. Elle sera le lieu adéquat pour traiter en particulier le problème des relations entre les exigences de la protection de l'environnement et les relations commerciales.

M. Jean-Pierre Brard. Le texte !

M. le Premier ministre. Au total, tant le nouvel accord au GATT que le renforcement des règles communautaires, sur l'antidumping notamment, que nous avons fait décider aujourd'hui même par les Douze, permettront de lutter contre les pratiques des pays tiers qui seraient contraires aux règles internationales et dont souffrent souvent nos industriels qui auront maintenant les moyens de faire respecter leur bon droit.

L'identité culturelle européenne, autre priorité, est sauvegardée. Il s'agit sans doute de la question qui a fait l'objet des discussions les plus dures, où le choc des inté-

rêts fut le plus brutal. J'avais clairement conscience que se jouait dans cette affaire une partie de l'identité nationale, une partie de l'avenir de notre culture. Nous avons tous senti, sur tous les bancs, et mesuré l'inquiétude des créateurs, des artistes, des réalisateurs, de tous les ceux qui font que la France a un message universel.

La sagesse a fini par prévaloir. J'ai indiqué, dimanche soir, au président Clinton que la France n'accepterait pas que, dans cette négociation, son identité culturelle soit menacée. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*) Elle est aujourd'hui sauvegardée, puisque le secteur audiovisuel est mis hors du champ d'application de l'accord. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.*)

Enfin - et ce n'était pas le moindre des sujets - la deuxième puissance agricole du monde, l'agriculture française...

M. Louis Mexandeau. Enfin !

M. le Premier ministre. ... voit son avenir assuré. (*Murmures sur les bancs du groupe socialiste.*) C'était l'un des dossiers les plus difficiles. Il nous tenait à cœur. Elus des villes comme des campagnes, nous avons tous en tête un certain visage de la France...

M. Jean-Pierre Brard. Les plaines de la Beauce et de la Brie !

M. le Premier ministre. ... nous l'avons défendu. C'est aussi cela, lutter pour l'exemple français.

L'accord qui a été dégagé entre les Américains et la Communauté s'articule autour de trois séries de mesures.

M. Jean-Pierre Brard. Le texte !

M. le Premier ministre. La clause de paix, qui préserve la politique agricole commune, passe de six ans à neuf ans ; la pérennité de la politique agricole commune est donc assurée jusqu'en 2004.

M. Henri Emmanuelli. C'est faux !

M. le Premier ministre. Les contraintes pesant sur les exportations communautaires ont été allégées. Sur l'ensemble de la période, les exportations subventionnées de céréales s'accroîtront de plus de huit millions de tonnes.

M. Maxime Gremetz. Et pour les Américains ?

M. le Premier ministre. Plus décisif encore pour l'avenir, une clause de l'accord de Bruxelles permettra d'apprécier l'évolution du marché mondial et garantira la participation de la Communauté à sa croissance. La vocation exportatrice de la Communauté est ainsi préservée. Nos agriculteurs pourront participer au développement du marché mondial.

Le principe de la préférence communautaire, fondement de la politique agricole commune et donc de la construction européenne, est respecté...

M. Augustin Bonnepau. Ce n'est pas vrai !

M. le Premier ministre. ... grâce au niveau de tarification retenu, à l'adoption de règles favorables sur les importations, à une clause de rendez-vous qui permettra de maîtriser les importations de *corn gluten feed*.

M. Augustin Bonnepau. Vous dites n'importe quoi !

M. le Premier ministre. De surcroît, le Gouvernement a demandé et obtenu de nos partenaires de la Communauté...

M. Jean-Pierre Brard. C'est vous qui le dites !

M. le Premier ministre. ... que, au cas où cela serait nécessaire, aujourd'hui ou dans l'avenir, des mesures soient prises afin que pas un seul hectare de jachère supplémentaire...

M. Maxime Gremetz. Faux !

M. le Premier ministre. ... ne soit imposé à nos agriculteurs. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*) La compatibilité de l'accord avec la réforme de la politique agricole commune est ainsi garantie.

M. Jean-Pierre Brard. Où est-ce écrit ?

M. le Premier ministre. Les mesures budgétaires adéquates seront, si besoin était, adoptées pour permettre le respect de ce principe. L'engagement solennel et écrit en a été pris entre les Douze. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

M. Jean-Pierre Brard. Où est le texte, si c'est écrit ?

M. le Premier ministre. La France avait demandé que Blair House soit rouvert. Il a été rouvert et renégocié. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

M. Jean-Yves Le Déaut. Et refermé !

M. le Premier ministre. La France avait demandé des améliorations significatives : elle les a obtenues.

M. Jean-Pierre Brard. Où est-ce écrit ?

M. le Premier ministre. Cet accord et les mesures adoptées par le Conseil des ministres de l'Union européenne répondent donc en grande partie à nos objectifs.

M. Louis Mexandeau. C'est du roman !

M. le Premier ministre. Pour autant, mesdames, messieurs les députés, je ne méconnais pas qu'il ne satisfait pas la totalité de nos demandes. C'est le lot de toutes les négociations. J'avais moi-même indiqué que nous ne pourrions pas obtenir une satisfaction totale et complète de nos demandes, aussi légitimes soient-elles.

M. Augustin Bonrepeaux. Ça, on l'a vu !

M. Jean-Pierre Brard. Vous êtes trop relax !

M. le Premier ministre. Voilà qui est nouveau : vous êtes les amis des agriculteurs, maintenant ? (*Rires et vifs applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et sur plusieurs bancs du groupe République et liberté.*)

M. André Labarrère. Vous n'avez pas le droit ! (*Huées sur les mêmes bancs.*)

M. le président. Calmez-vous, monsieur Labarrère !

M. André Labarrère. Il n'a pas le droit ! (*Vives protestations sur les mêmes bancs.*)

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Fossoyeur !

M. le président. Mes chers collègues, si vous répondez aux provocations de M. Labarrère, il va recommencer ! Que chacun reste calme !

Poursuivez, monsieur le Premier ministre.

M. Jean-Pierre Brard. Il est pour les hobereaux, pas pour les paysans !

M. le Premier ministre. Mais il nous faut maintenant prendre parti et répondre à cette question simple : l'accord auquel nous sommes parvenus est-il conforme

aux intérêts à long terme de la France ? (*« Non » sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste. - « Oui ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

En conscience, ma réponse est oui. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

M. Jean-Pierre Brard. « Clintomaniaque ! »

M. le Premier ministre. C'est pourquoi, après m'en être entretenu avec M. le Président de la République (*« Ah ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et de l'Union pour la démocratie française et du Centre*), j'ai autorisé les ministres négociateurs à Bruxelles à l'approuver. (*« Très bien ! » sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Avant toute chose, nous devons considérer les intérêts fondamentaux de la France. Je n'ignore rien des problèmes de l'heure, je ne méconnais rien des difficultés de tel ou tel secteur d'activité, mais je crois qu'il nous faut apprécier sur le long terme les bénéfices et les coûts d'une acceptation ou d'un refus.

M. Christian Bataille. Demain, on rase gratis !

M. Louis Mexandeau. Ce n'est plus Homais, c'est Joseph Prudhomme !

M. le Premier ministre. Le véritable courage politique, mesdames, messieurs les députés, ne consiste pas à s'enfermer dans l'isolement. Il nous faut examiner ce que seront les conséquences de l'accord pour notre pays...

M. Jean-Pierre Brard. Un million de paysans au chômage en plus !

M. le Premier ministre. ... pour ses possibilités de croissance économique, pour son image internationale et pour son rayonnement dans le monde. C'est en fonction de cela - et de cela seulement - que nous avons pris notre décision.

Notre pays doit - le moment est propice - reprendre confiance en lui et conforter les premiers signes de reprise que l'on perçoit en Europe et en France. Une hypothèque est levée aujourd'hui : il n'y aura pas d'affrontement commercial sans règle, pas de rétorsions contre nos exportations, pas de protectionnisme, pas d'isolement, moins d'incertitudes.

M. Robert-André Vivien. Très bien !

M. Jean-Pierre Brard. Vous avez capitulé avant !

M. le Premier ministre. En second lieu, notre pays - je le rappelle encore - est un grand pays exportateur.

M. Christian Bataille. Depuis le 1^{er} avril ?

M. le Premier ministre. Oh non, depuis bien avant ! (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Même avant vous ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*) Il ne s'en rend pas toujours compte. Il ne perçoit pas que les efforts continus effectués depuis la guerre par notre agriculture, notre industrie, nos services nous placent à présent à un niveau de compétitivité qui nous permet d'envisager avec confiance l'ouverture des marchés : nous devons, nous pouvons exporter davantage.

Le protectionnisme n'a jamais été une solution.

Il n'a jamais créé d'emplois. En 1958, le général de Gaulle...

M. Jean-Pierre Brard. Laissez-le où il est ! (*Vives protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

M. Michel Pérocard. Pas vous !

M. Jean-Pierre Brard. On n'appelle pas les morts à la rescousse !

M. le Premier ministre. En 1958, le général de Gaulle a fait le choix de l'ouverture du marché français aux produits européens. Il l'a fait, convaincu qu'il était que la France était beaucoup plus forte que les Français ne le croyaient eux-mêmes.

M. Pierre Mazeaud. Très bien !

M. le Premier ministre. Que n'a-t-on alors entendu sur les risques que courait la France du fait de l'ouverture de ses frontières ? Mais celle-ci a gagné son pari. Son industrie est plus forte aujourd'hui qu'hier, son agriculture aussi. Elle peut envisager l'avenir avec confiance (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

En troisième lieu, un refus de l'accord aurait isolé la France. J'étais prêt à prendre ce risque si cela s'était avéré nécessaire. Mais avec ce que nous avons obtenu aujourd'hui, notre refus n'aurait été ni accepté ni compris par la communauté internationale. Un rude coup aurait été porté à la cohésion de l'Union européenne qui fut, dans cette négociation, un atout et une force pour la France (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

M. Jean-Pierre Cognat. C'est vrai !

M. le Premier ministre. C'est grâce à la solidarité communautaire que nous avons pu faire passer nos idées dans la négociation multilatérale, c'est grâce à elle que nous avons obtenu des garanties essentielles, pour l'agriculture française en particulier.

M. Jean-Pierre Brard. Le texte !

M. le Premier ministre. L'accord qui est conclu au GATT est le gage de règles internationales plus sûres, plus équitables, plus conformes à nos intérêts.

M. Henri Emmanuelli. Vive l'Amérique !

M. Jean-Pierre Brard. La *Pax americana* !

M. le Premier ministre. Enfin - et ce n'est pas le moindre - la fermeté de la France, la volonté du Gouvernement ont permis de mettre un terme à une dérive des institutions européennes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*) C'est le Conseil européen, c'est le Conseil des ministres agissant sur les instructions des gouvernements qui, de bout en bout, ont conduit, orienté, conclu la négociation. (*« Très bien ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*) La Commission a joué tout son rôle, mais dans le cadre d'un mandat clairement défini et dûment respecté.

M. Pierre Mazeaud. Que ça dure !

M. le Premier ministre. C'est l'Europe politique qui sort vainqueur de cette négociation. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

L'idée européenne, tellement contestée souvent,...

M. André Labarrère, M. Jean Tardito et M. Jean-Pierre Brard. Par Mazeaud !

M. le Premier ministre. ... a de nouveau un avenir.

Tout est-il réglé pour autant, mesdames, messieurs les députés ? Non, car la négociation qui s'achève, malgré sa volonté d'embrasser une multitude de sujets, a laissé à l'écart les thèmes qui seront demain, sans doute, les problèmes essentiels du commerce international : quel lien établir entre le commerce international et la protection de l'environnement ? Comment éviter le dumping social ? Comment lutter contre le dumping monétaire ?

M. Jean-Pierre Brard. Cela vous préoccupe ?

M. le Premier ministre. L'accord crée les conditions et donne les instruments pour répondre à ces questions. (*« Très bien » ! sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

Voici l'objectif que nous pourrions assigner au prochain cycle de négociations commerciales : établir les règles du jeu qui permettent que le développement du commerce mondial soit compatible avec les exigences de l'environnement, de la protection sociale et de la stabilité monétaire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

M. Jean-Pierre Brard. Pour le troisième millénaire !

M. le Premier ministre. Mesdames et messieurs les députés, il nous faut envisager l'accord au GATT avec réalisme et avec confiance.

M. Jean-Pierre Brard. Le texte !

M. le Premier ministre. Il ne procurera pas les gains mirifiques annoncés par certains ; il est encore en deçà de ce que nous souhaitons sur certains points particuliers. Mais il nous donne des armes...

M. Jean-Pierre Brard. Des sabres de bois !

M. le Premier ministre. ... il conforte la dynamique européenne, il ouvre des marchés à nos exportateurs, il respecte, dans les domaines agricole, industriel et des services, les intérêts fondamentaux de la France. C'est pourquoi nous l'avons approuvé.

M. Jean-Pierre Brard. Le texte !

M. le Premier ministre. J'ai souhaité que vous soyez associés, mesdames et messieurs les députés, à cet acte de confiance en l'avenir.

M. Maxime Gremetz. On n'a pas le texte !

M. le Premier ministre. C'est à votre conviction que je m'adresse, à celle de chacun et de chacune d'entre vous, à votre sens de l'intérêt général, quelles que soient les appartenances politiques.

M. Jean-Pierre Brard. Pas de chèque en blanc ! Le texte !

M. le Premier ministre. Voilà une étape que nous avons franchie et, je crois pouvoir le dire, dans des conditions meilleures : qu'on ne pouvait l'espérer il y a encore un mois.

Pour autant, tout n'est pas fini, loin s'en faut, et nous devons demeurer vigilants. Vigilants sur l'élaboration de la position communautaire sur l'instrument de politique commerciale. Vigilants sur l'agriculture, car il faudra vérifier que les décisions concrètes et les faits correspondront à ce qui a été décidé. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*) Vigilants pour les secteurs laissés en dehors de l'accord, tels l'aéronautique, pour partie, l'audiovisuel et les transports

maritimes. Vigilants aussi pour faire en sorte que nos petites et moyennes entreprises, notamment dans le secteur textile, bénéficient de conditions de concurrence saines et loyales.

C'est notre vigilance qui a permis de défendre les intérêts de la France tout au long de ces négociations. Croyez que le Gouvernement restera mobilisé dans les mêmes conditions, avec la même détermination.

M. Robert Pandraud. Très bien !

M. le Premier ministre. Désormais, une nouvelle étape s'ouvre devant nous. Les réformes que nous avons engagées doivent être poursuivies et amplifiées.

M. Jean-Pierre Brard. Lesquelles ?

M. le Premier ministre. Le Gouvernement orientera son action, dans l'année qui vient, autour de dix réformes d'ensemble.

Au premier rang d'entre elles, il y a naturellement l'emploi.

Le ministre des entreprises a présenté ce matin même, au conseil des ministres, une loi « Initiative et entreprise » qui permettra de répondre à l'une des faiblesses structurelles de notre économie, le trop petit nombre de petites et de moyennes entreprises. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*) Je compte beaucoup sur le développement, notamment, des entreprises individuelles pour offrir aux Français les emplois dont ils ont besoin.

L'indispensable effort de formation professionnelle doit être amplifié en liaison avec le développement de l'apprentissage. Des financements seront dégagés et les régions seront étroitement associées à cette réforme. Il s'agit de s'adapter au plus près à la réalité des bassins d'emploi. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

Le ministre du travail...

Jean-Pierre Brard. Le ministre du chômage !

M. le Premier ministre. ... mobilisera sans délai l'ANPE pour en accroître l'efficacité dans l'aide qu'elle apporte aux chômeurs pour se réinsérer ; sa liaison avec l'UNEDIC devra en particulier être approfondie. (« Très bien ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

L'emploi à temps partiel, déjà favorisé dans le secteur privé par les mesures qu'a prises le Gouvernement, sera développé également dans le secteur public.

M. Jean-Pierre Brard. Un Premier ministre à temps partiel !

M. le Premier ministre. Enfin, le Gouvernement engagera une réflexion interministérielle sur le développement de l'emploi dans les services qui ne sont pas exposés à la concurrence internationale et prendra toutes les mesures permettant la multiplication des emplois de proximité.

C'est à une mobilisation nationale que le Gouvernement appelle pour enrayer la progression du chômage, qui n'est pas inéluctable. Voilà la première réforme.

Dans le même temps, le Gouvernement vous soumettra trois grandes lois sociales.

La première sera une loi sur la famille qui est et doit demeurer une valeur essentielle de notre société. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*) Elle devra favoriser le développement des naissances...

M. Jean-Pierre Brard. Avec le RMI ?

M. le Premier ministre. ... indispensable pour préparer l'avenir de notre pays ; elle doit faciliter le libre choix pour les parents.

Dans cette perspective, trois orientations vous seront proposées : l'élargissement de l'allocation parentale d'éducation (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République*), l'amélioration des modes de garde...

M. Jean-François Deniau. Sans oublier une allocation de libre choix !

Mme Nicole Catala. Bravo !

M. le Premier ministre. ... et le développement du temps partiel. Telle est la deuxième réforme.

M. Jean-Pierre Brard. C'est pour ça que Mme Veil n'est pas là aujourd'hui ?

M. le Premier ministre. Vous sera soumise aussi une loi sur la dépendance. Le vieillissement de la population est un défi qui doit mobiliser toutes les énergies. Cela est rendu d'autant plus nécessaire que le desserrement du lien familial conduit à l'isolement de nombreuses personnes âgées. La solitude est devenue l'un des fléaux de nos villes. Les collectivités locales devront s'associer à l'effort de la nation. (« Encore » sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.) Voilà la troisième réforme.

M. Jean-Pierre Brard. Vous les pillez, les collectivités locales !

M. le Premier ministre. Une loi vous sera présentée sur la participation et l'intéressement.

M. Jacques Godfrain. Très bien !

M. le Premier ministre. L'ordonnance de 1986 peut encore être améliorée. L'association des salariés à la gestion de l'entreprise reste insuffisante. Trop de salariés sont encore exclus des mécanismes de participation et d'intéressement : il faut inciter les entreprises à les développer. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*) Ma conviction est que la participation reste une idée neuve. Ma conviction est que les entreprises sauront d'autant mieux se défendre que leurs salariés seront plus étroitement associés à la définition de leur avenir. Voilà la quatrième réforme. (*Mêmes mouvements.*)

En matière d'organisation de l'Etat, une loi d'orientation sur la justice vous sera proposée au printemps.

M. René Couanau. Très bien !

M. le Premier ministre. Un Etat de droit ne peut supporter plus longtemps que son appareil judiciaire ne dispose pas des moyens financiers et humains qui lui permettent de remplir sa mission dans des conditions normales. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*) Nous avons garanti l'indépendance de la justice, il nous faut maintenant lui consacrer les moyens nécessaires. Telle est la cinquième réforme.

Nous approfondirons notre effort de modernisation de notre économie. Les privatisations se poursuivront ; la Caisse des dépôts et consignations sera réformée pour être recentrée sur sa mission essentielle, le financement du logement social. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

M. Robert André-Vivien. Enfin !

M. le Premier ministre. La réforme de la loi sur les faillites, en redonnant confiance aux prêteurs, facilitera pour les entreprises la recherche des financements qui leur sont nécessaires. Sixième réforme.

La modification de la fiscalité sera poursuivie. Le budget pour 1994 n'en est que la première étape.

M. Jean-Pierre Brard. On s'en doutait !

M. le Premier ministre. D'autres réflexions la nourriront, sur l'impôt sur le revenu qui doit encore être allégé et simplifié (« *Encore !* » sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste) sur la transmission du patrimoine, sur les prélèvements sociaux et sur l'équilibre de la fiscalité locale. Voilà en quoi consiste la septième réforme.

M. Augustin Bourepaux. Assez de transferts !

M. le Premier ministre. Le débat national sur l'aménagement du territoire sera conclu par une loi d'orientation qui arrêtera les grands objectifs permettant un développement équilibré de notre pays et définira cet équilibre pour les vingt ans qui viennent.

M. Jean-Pierre Balligand. Ce n'est pas nouveau ! Il y a quatre mois qu'on nous bassine avec ça !

M. le Premier ministre. Il convient de mettre un frein à la désertification croissante de nos campagnes. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*) La superficie de la France est une chance, pas un handicap. Huitième réforme. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

De même, la France est riche de ses départements et territoires d'outre-mer.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Ah !

M. le Premier ministre. Des textes spécifiques leur seront consacrés.

Unité nationale n'a jamais voulu dire uniformité. C'est ainsi que le statut fiscal de la Corse sera revu et adapté aux conditions de son développement. Neuvième réforme. (*Murmures sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.*)

Enfin, ainsi que je l'avais annoncé au printemps, vous aurez à examiner une nouvelle loi de programmation militaire issue des travaux du Livre blanc sur la défense. Ce sera la dixième réforme. (*Plusieurs députés du groupe socialiste chantent en sourdine « Petit papa Noël ».*)

M. le président. Je vous en prie, mes chers collègues ! C'est indécent !

M. le Premier ministre. La dimension européenne de la défense, le maintien de la dissuasion nucléaire, le développement de nos capacités d'intervention extérieure seront au cœur de ces débats. Le monde qui nous entoure est instable et donc dangereux. Chaque jour nous en apporte une nouvelle preuve. Le moment n'est pas venu pour la France de baisser sa garde, mais au contraire de rassembler ses efforts et de moderniser ses moyens.

La recherche, parce qu'il faut préparer l'avenir et qu'elle en est un élément déterminant, fera l'objet d'une consultation nationale sur les grands objectifs que doit, dans ce domaine, s'assigner notre pays.

En matière d'environnement, l'effort de clarification des compétences entre les différents échelons d'administration devra être conduit à son terme ; des grands projets d'aménagement seront retenus par priorité. Le premier d'entre eux concerne la Loire qui fera l'objet d'un prochain comité interministériel.

M. Edouard Landrain. Très bien !

M. le Premier ministre. En matière agricole, j'ai décidé la création d'un comité de suivi, composé de parlementaires, de représentants des professions agricoles et d'experts venant de l'administration.

M. Jean-Yves Le Déaut. Le texte !

M. le Premier ministre. Il sera chargé de veiller à l'application scrupuleuse des accords du GATT et des engagements de la Communauté européenne.

M. Jean-Pierre Brard. Le texte !

M. le Premier ministre. Ces accords internationaux ne dispensent pas, tout au contraire, la France de la poursuite d'un effort substantiel pour moderniser son agriculture et l'accompagner dans son développement. Je pense notamment à la situation des jeunes agriculteurs qui sont l'avenir de l'agriculture française, qui assureront sa pérennité et qui témoigneront de la confiance de la nation dans son agriculture. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

Mesdames et messieurs les députés, le programme d'action du Gouvernement, pour l'année qui vient, est ambitieux et animé du souci constant du renouveau et du changement.

Cette politique de réforme sera nécessairement appelée à se poursuivre durant de longues années.

M. Jean-Pierre Brard. Après 1995 aussi ?

M. le Premier ministre. Les Français ont compris qu'elle avait commencé en mars 1993. Ils en souhaitent la poursuite, ils veulent sortir du désarroi, ils veulent se remettre à espérer. A nous de leur donner des motifs d'espoir.

Me voici à nouveau devant vous pour vous proposer de renouveler le contrat de confiance qu'il y a entre le Parlement et le Gouvernement. Jamais votre soutien ne nous a fait défaut, et je vous en remercie. Votre confiance nous est indispensable, d'autant que rarement la situation a été aussi difficile. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Plusieurs députés du groupe communiste. Ça, c'est vrai !

M. le Premier ministre. Je vous ai exposé cette situation. Je vous ai exposé nos forces, nos faiblesses, le sens de notre action. Vous êtes informés. J'ai besoin de votre appui, de votre appui clair et sans ambiguïté.

M. Jean-Pierre Brard. Et de celui de M. Chirac !

M. le Premier ministre. Je vous le demande en application de l'article 49, premier alinéa de la Constitution.

Si vous m'accordez votre confiance, cela signifiera, à mes yeux, que vous approuvez notre action de redressement, la façon dont nous avons mené et conclu la négociation du GATT...

M. Jean-Pierre Brard. Et le texte !

M. le Premier ministre. ... les propositions que je vous ai faites pour l'avenir. Pour moi, le sens de votre vote sera celui-là. Ce n'est pas un accord partiel, limité, fragmenté que je vous demande.

M. Jean-Pierre Brard. C'est un blanc-seing !

M. le Premier ministre. C'est un soutien d'ensemble, ainsi que notre Constitution m'en donne la possibilité et le droit.

Alors, forts de votre appui, nous pourrions, tout au long de l'année 1994, non seulement continuer à agir pour redresser le pays, mais aussi faire en sorte que, dans

les discussions qui suivront inévitablement un accord général de principe sur le GATT, les choses soient précisées de telle sorte que les intérêts à long terme de la France soient garantis. Rien n'est terminé à cet égard.

Mesdames et messieurs les députés, je suis venu devant vous, confiant dans votre décision. (*« Ah ! » sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean-Pierre Brard. C'est normal, ce sont des goûlots !

M. le Premier ministre. Je ne vous ai rien caché...

M. Jean-Pierre Brard. Si, le texte !

M. le Premier ministre. ... de mes espoirs ou de mes préoccupations. Je n'ai rien dissimulé de ce qu'est l'inspiration de mon action : faire en sorte que la France retrouve confiance en elle, qu'elle ne se replie pas sur elle-même.

Car, finalement, c'est de cela qu'il s'agit. Avoir la responsabilité des affaires de notre pays, pour vous, comme pour le Gouvernement, cela n'est pas suivre les aspirations premières de l'opinion, mais au contraire l'éclairer, lui montrer qu'on la comprend, qu'on tient compte de ses craintes, qu'on partage ses préoccupations et qu'on veut y répondre. La meilleure façon de guérir les peurs – et il est bien vrai que dans notre société, elles existent – ce n'est pas de les cultiver, voire de les flatter, c'est de montrer le chemin du redressement, de montrer qu'autre chose est possible. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

C'est un effort difficile, car il faut lutter contre les impatiences légitimes, les incompréhensions, les inquiétudes...

M. Jean-Pierre Brard. Celle des chômeurs !

M. le Premier ministre. ... en somme contre les événements. Mais la dignité de la politique et son mérite, c'est de changer le cours naturel des choses et de bâtir plutôt que de subir. C'est à cela que je vous invite.

Pour poursuivre ce combat difficile, j'ai besoin de votre confiance. Si vous me l'accordez, je prends devant vous l'engagement que, en étroite association avec vous, nous ferons en sorte qu'au cours de l'année 1994, la France recouvre sa vigueur, qu'elle retrouve le chemin du progrès, que notre société commence – commence seulement – à devenir moins fragile et les Français moins divisés.

M. Jean-Pierre Brard. Promesses de Noël ! (*Rires sur les bancs du groupe communiste et du groupe socialiste. - Protestsations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'union pour la Démocratie française et du Centre.*)

M. Charles Ehrmann. Lamentable !

M. le Premier ministre. Notre action n'a qu'un but : faire en sorte que la confiance reprenne le dessus, que chacun ait confiance en lui-même, en ses propres forces, et finalement que la France ait confiance en elle.

Votre confiance, mesdames et messieurs les députés, est indispensable à la renaissance de l'espoir. (*Mmes et MM. les députés du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre ainsi que plusieurs députés du groupe République et Liberté se lèvent et applaudissent longuement.*)

M. Jean-Pierre Chevènement. Je demande la parole pour un rappel au règlement !

M. le président. Je suis saisi de plusieurs demandes de rappel au règlement, qui viennent d'ailleurs des deux côtés de l'hémicycle. Je ne suis pas certain de devoir les

satisfaire (*« Très bien ! » sur divers bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

M. Jean-Pierre Brard. Vous êtes un démocrate, monsieur le président !

M. le président. D'abord, monsieur Brard, parce que la conférence des présidents, dont je respecte démocratiquement les décisions, a organisé ce débat de manière très précise pour assurer un équilibre rigoureux entre les orateurs des groupes, équilibre qui serait évidemment rompu s'il devait y avoir d'autres interventions, ensuite, parce que le règlement est très précisément observé.

Cela dit, à la lumière des incidents de nos précédentes séances, j'ai cru comprendre que les demandes pourraient se rapporter à trois types de problèmes.

Premier problème, la suppression de la séance des questions d'aujourd'hui. Je précise qu'aucune disposition réglementaire ne prévoit expressément l'organisation de séances de questions au Gouvernement...

M. Pierre Mazeaud. Très bien !

M. le président. ... et que l'obligation constitutionnelle d'une séance hebdomadaire de questions sera respectée à la lettre puisque nous aurons demain matin une séance de questions orales. Surtout, le Gouvernement, que je m'étais permis d'alerter sur les inconvénients que pourrait avoir la suppression de la séance de questions d'aujourd'hui, a bien voulu faire connaître qu'il proposerait l'organisation d'une séance de questions supplémentaire en session extraordinaire...

M. Jean-Pierre Brard. Le 25 décembre ? (*Rires.*)

M. André Labarrère. Ou dimanche prochain !

M. le président. ... et vraisemblablement dès la semaine prochaine.

Par ailleurs, il semblerait qu'un certain nombre d'entre vous se soient inquiétés de l'inscription à l'ordre du jour du Sénat d'un texte adopté par l'Assemblée nationale au printemps. Cette affaire, s'il y en a une, ne concerne pas les modalités d'application de notre règlement.

Enfin, certains ont pu s'interroger sur les modalités juridiques de ratification des accords qui ont été évoqués. Je ne doute pas que, si cette question est posée dans la suite du débat, M. le Premier ministre s'attachera à y répondre.

Il n'y aura donc pas rappel au règlement et la parole est à M. Laurent Fabius, premier orateur inscrit.

M. Jean-Pierre Chevènement. Monsieur le président, je demande la parole !

M. le président. M. Laurent Fabius a la parole et lui seul !

M. Jean-Pierre Chevènement. Monsieur le président, c'est inadmissible ! J'en appelle au respect de la Constitution et à son article 53 ! (*Protestsations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

M. le président. La parole est à M. Laurent Fabius et à lui seul !

M. Jean-Pierre Brard. Monsieur Fabius, réclamez le texte !

M. Laurent Fabius. Monsieur le Premier ministre, monsieur le président, mes chers collègues, ainsi donc, au moment où commence notre débat sur l'accord du GATT, accord dont aucun d'entre nous, d'ailleurs, n'a le texte...

M. Jean-Pierre Brard. Absolument !

M. Laurent Fabius. ... tout serait joué ! L'accord, évidemment, serait excellent pour tous les pays et notamment pour la France. La majorité s'apprête à l'approuver massivement...

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Tout à fait !

M. Laurent Fabius. ... et, comme un heureux événement n'arrive jamais seul...

M. Jean-Pierre Brard. Les mauvais non plus, d'ailleurs !

M. Laurent Fabius. ... j'ai cru comprendre que, dans quelques dizaines de minutes, un de vos amis, monsieur le Premier ministre...

M. Jean-Pierre Brard. Un ami de trente ans !
(Sourires.)

M. Laurent Fabius. ... vous dira tout le bien qu'il pense de ces accords et de votre action à la tête du Gouvernement.

M. Jacques Baumel. Cela ne vous regarde pas !

M. Laurent Fabius. J'ajoute que, s'il demeurerait quelques récalcitrants à propos des accords du GATT, le fait que vous ayez passé sous silence les mesures qu'il faudra prendre pour rétablir les comptes sociaux, en liaison avec la crise de l'emploi, le fait aussi que, hier, au Sénat, un coup de force ait été perpétré contre l'enseignement public (*Vives protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.* - *Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste*) devraient permettre à la majorité de se retrouver.

Acceptez cependant, monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, qu'une opinion différente s'exprime.

M. Jean-Pierre Brard. Un peu tardivement !

M. Laurent Fabius. D'abord - ai-je besoin de le rappeler ? - c'est la loi de la démocratie. Si tout est réglé à l'avance - alors notre débat n'est qu'un faux-semblant ! Ensuite, il s'agit, vous en conviendrez, d'un débat très complexe, que j'aborderai au fond, cela va de soi, et où il ne suffit pas de suivre les modes successives des fabricants d'opinion.

Auparavant, monsieur le Premier ministre, faisant écho aux propos plus généraux que vous avez tenus, je dirai quelques mots sur deux sujets.

Le premier, bien évidemment, est l'emploi. Vous demandez à l'Assemblée de vous accorder sa confiance ; cela signifie que nous devons nécessairement tenir compte non seulement de notre position sur les accords du GATT, mais aussi du contexte. Or le contexte, si je puis dire, depuis que vous dirigez le Gouvernement, c'est un chiffre, un fait, un constat que tout le monde peut faire : le nombre des chômeurs. J'ai dans l'oreille le discours que vous prononciez à cette tribune il y a un peu plus de huit mois. Vous annonciez qu'à la fin de l'année - nous y sommes ! - l'augmentation du chômage serait stoppée. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*) Les résultats sont là : il y a 300 000 chômeurs de plus !

M. Patrick Ollier. C'est le résultat de votre politique !

M. Laurent Fabius. Nous n'accorderons pas notre confiance à un gouvernement qui échoue manifestement sur ce plan. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.* - *Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

M. Patrick Ollier. C'est dix ans d'échec socialiste. Les Français ont jugé !

M. le président. Un peu de calme, mes chers collègues !

M. Laurent Fabius. Le second sujet dont je veux dire un mot, c'est la manœuvre qui s'est faite jour à propos de l'enseignement privé. (*Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

M. Pierre-Rémy Houssin. C'est la guerre de 70 ! Retardataire !

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Archaïque !

M. Laurent Fabius. En vertu des dispositions qui ont été adoptées dans les conditions choquantes que chacun connaît, conditions choquantes du point de vue de la procédure (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)...

M. Richard Cazenave. C'est le combat des dinosaures !

M. Laurent Fabius. ... les collectivités publiques auront à décider si elles accordent des fonds à l'enseignement privé...

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Ce n'est pas le débat !

M. Laurent Fabius. ... et diminuent, en conséquence, ceux qui sont aujourd'hui disponibles pour l'enseignement public. (*Vives protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.* - *Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. Mes chers collègues, un peu de calme, s'il vous plaît.

M. Laurent Fabius. Là aussi, je veux être clair.

M. Richard Cazenave. Hors sujet !

M. Laurent Fabius. Nous pensons, quelles que soient nos convictions sur le fond, que ce débat et sa conclusion étaient inopportuns.

M. Richard Cazenave. Hors sujet !

M. Laurent Fabius. Nous respectons, bien sûr, les exigences de la sécurité (« Ah » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre) mais nous n'apporterons jamais notre confiance à un gouvernement qui risque de ranimer la guerre scolaire dans la plupart des communes de France. (*Vives protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.* - *Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. C'est faux !

M. Patrick Ollier. C'est un fantasme !

M. Philippe Auberger. Un archaïsme !

M. le président. Un peu de calme, mes chers collègues de la majorité. On a compris que vous n'étiez pas d'accord avec les propos de M. Fabius. C'est enregistré. Laissez-le poursuivre.

M. Patrick Ollier. On ne peut pas accepter une telle démagogie !

M. Laurent Fabius. Sur la question du GATT, avant d'examiner, reprenant vos propos point par point, monsieur le Premier ministre, les avancées ou les reculs de la

négociation, je voudrais tout d'abord saluer la performance non seulement médiatique, mais aussi, je tiens à le dire, politique...

De nombreux députés du groupe du Rassemblement pour la République. C'est vrai !

M. Charles Miossec. Jaloux !

M. Laurent Fabius. ... qui consiste, à partir de résultats dont je montrerai, je l'espère, qu'ils sont assez minces...

M. Philippe Auberger. Ce n'est pas ce qu'a dit Rocard !

M. Laurent Fabius. ... à obtenir dans les médias et, plus largement sans doute, ici, une large adhésion.

De nombreux députés du groupe du rassemblement pour la République. Eh oui !

M. Laurent Fabius. La démarche - j'imagine que M. le président Giscard d'Estaing et M. le Premier ministre Jacques Chirac y reviendront - vous l'avez, monsieur le Premier ministre, confirmée il y a quelques instants à cette tribune.

D'abord, lisons ce qui s'écrit : un accord au GATT serait absolument crucial et donc toute attitude qui reviendrait à prendre des distances et même plus que des distances à l'égard de cet accord serait incompréhensible.

M. Henri de Richemont et plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. C'est l'avis de Rocard !

M. Laurent Fabius. Vous n'êtes pas tombé, monsieur le Premier ministre, dans cet excès, et je pense que vous avez eu raison. Je me reconnais volontiers dans les paroles que vous prononciez il y a quelques jours à l'Institut de l'entreprise : « Je ne crois pas qu'un accord au GATT permettra la croissance mirifique que certains nous promettent ; je ne crois pas non plus que la guerre économique se déclencherait s'il n'y avait pas d'accord et que ce serait l'apocalypse. » Je pense que c'est une opinion raisonnable et, pour la suite des débats, il nous la faut garder en mémoire.

En revanche, je suis en désaccord avec vous lorsque vous voulez démontrer de façon implicite et parfois explicite, sans succès en ce qui nous concerne, que votre démarche dans la conduite de la négociation aurait été quasitriomphale.

Vous avez commencé par nous exposer que la France, lorsque vous êtes arrivé au Gouvernement, était totalement isolée.

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Eh oui !

M. Jean-Luc Reitzer. Malheureusement !

M. Laurent Fabius. Chers collègues, je demande à chacun d'entre vous de faire appel à sa mémoire. (*Rires sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

M. Gautier Audinot. Allons-y !

M. Philippe Vasseur. Vous n'allez pas être déçu !

M. Jean Proriol. Cela ne va pas être triste !

M. Laurent Fabius. Lorsque Pierre Bérégoovoy, à cette tribune, il y a un an...

M. Patrick Balkany. Il annonçait qu'il n'y aurait plus de chômeurs de longue durée !

M. Laurent Fabius. ... a demandé la confiance pour opposer, si c'était nécessaire, un veto aux accords de Blair House, nous, nous l'avons votée, mais vous, chers col-

lègues de la majorité, vous l'avez refusée. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*) Cet isolement-là, nous le revendiquons.

M. Francis Delattre. Les Français ont jugé !

M. Laurent Fabius. En général, vous le savez tous, lorsqu'on résiste, il est rare, au début tout au moins, qu'on ne soit pas isolé. Mais, peu à peu, notre position a davantage convaincu et l'on est entré dans les négociations.

M. Jean-Claude Thomas. Pas grâce à vous !

M. Laurent Fabius. Je ne prétendrai pas que, sur tous les points, depuis dix ans, quinze ans, vingt ans, car l'affaire remonte très loin, les négociations, à tous égards aient été menées sans exception d'une façon impeccable par tous.

M. Jean-Claude Thomas. Loin s'en faut !

M. Laurent Fabius. Qui pourrait le dire ?

Mais puisque vous êtes entré dans l'historique de ces négociations, monsieur le Premier ministre, permettez-moi de rappeler quelques dates : 1962 - nous ne faisons pas partie, à l'époque, du gouvernement du pays -, autorisation d'importer le soja sans aucune limitation ; 1967, importation de produits de substitution aux céréales, sans limitation ; septembre 1986, et non pas 1982 - M. Michel Noir représentait la France aux négociations de Punta del Este - l'agriculture est incluse dans les négociations du GATT. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Protestations sur de nombreux bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

M. Jacques Blanc et M. Gérard Larrat. C'est faux !

M. Gérard Léonard. Vous noyez le poisson !

M. le président. Monsieur Fabius, M. Noir souhaite vous interrompre.

M. Laurent Fabius. Après, s'il vous plaît.

En 1993 - vous étiez devenu Premier ministre -, fallait-il faire des concessions sur les oléagineux séparément du reste de la négociation du GATT, de sorte qu'il n'y avait pas en notre faveur de contrepartie possible ?

Tout récemment encore, j'y reviendrai, était-ce la bonne manière de négocier que de faire payer, d'ailleurs hypothétiquement, à la Communauté européenne les concessions agricoles qu'avaient refusées les Américains ?

Ce que je veux dire, et je le montrerai dans un instant, notamment à propos de l'agriculture, c'est que, par rapport aux demandes qui étaient les vôtres dans le fameux mémorandum dont vous avez parlé, la France a reculé sur de nombreux points et qu'il ne faut pas, en réinventant je ne sais quel historique de la négociation, déformer la réalité.

M. Eric Raoult. Elle vous gêne !

M. Laurent Fabius. J'imagine ce qu'auraient été vos réactions et celles de certaines organisations agricoles si un gouvernement de gauche avait conclu ces négociations...

M. Henri-Jean Arnaud. Vous êtes des incapables ! Les Français vous ont jugés !

M. Laurent Fabius. ... même pas sur ces bases, mais sur une base plus favorable de 50 p. 100 pour la France ! Que n'entendrions-nous pas aujourd'hui sur vos bancs et dans les campagnes françaises ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

M. Gérard Léonard. Ce n'est pas sérieux !

M. Laurent Fabius. J'en viens au contenu proprement dit de la négociation.

M. Henri-Jean Arnaud. Vous ne le connaissez pas !

M. Laurent Fabius. Notre position sur le fond n'a pas changé. Nous sommes favorables au développement des échanges. Nous dirons non à un protectionnisme maléfique, mais nous disons non aussi à un accord inégal, et c'est sur les termes de cette inégalité que je voudrais maintenant m'exprimer.

Je reprendrai d'abord, monsieur le Premier ministre, tout ce qui a été dit sur l'audiovisuel.

Nous avons aujourd'hui un système qui assure une certaine protection de l'audiovisuel français et européen.

Nous avons trois possibilités. La solution catastrophique, qui s'est profilée à un moment aurait consisté à s'aligner sur les demandes américaines. Nous l'avons refusée. Tant mieux. C'eût été la catastrophe absolue, et tous ceux qui se sont associés pour la combattre doivent être félicités. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Cela dit, la meilleure solution, sur un dossier qu'un grand nombre d'entre nous connaissent bien, n'est pas exactement celle qui a été retenue : l'exclusion de l'audiovisuel du champ de l'accord. Ce qu'il eût fallu, et je ne joue pas sur les mots c'eût été l'exception culturelle, c'est-à-dire la reconnaissance par le GATT et par les États-Unis, pour aujourd'hui et pour demain, y compris pour les techniques nouvelles, des pratiques et des positions de l'Europe et de la France. Or, malheureusement, nous ne l'avons pas obtenue.

Par conséquent, en dépit de déclarations très optimistes, si nous devons tous nous féliciter d'avoir échappé au pire, nous ne devons pas croire que tout est sauvé. Rien n'est perdu, sans doute, mais rien n'est réglé. Et lorsque j'ai entendu la liste des dix chantiers que vous voulez ouvrir l'an prochain, j'ai été inquiet de ne pas y voir figurer la création audiovisuelle. Si nous ne sommes pas capables, nous Français, nous Européens, de prolonger vers les nouvelles techniques les mécanismes qui existent aujourd'hui et qui ont assuré la défense d'une culture française et d'une culture européenne, nous serons laminés par les Américains. Dans quelques années, tous les programmes seront américains, les téléviseurs seront japonais, et seuls les téléspectateurs seront européens.

M. Jean-Pierre Balligand et M. Jean-Yves Le Déaut. C'est cela la vraie question !

M. Laurent Fabius. Le travail à faire est devant nous et j'aimerais que, au moins, sur ce point, il puisse y avoir un rassemblement de toute la représentation nationale. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Monsieur le Premier ministre, j'ai le regret de dire que, sur l'agriculture, non seulement je ne partage pas votre opinion, mais je crains que votre description ne corresponde pas à la réalité.

M. Gérard Léonard. Vous êtes mal placé pour en parler !

M. Laurent Fabius. Je démontrerai d'abord que, contrairement à ce qui est parfois sous-entendu, le préaccord de Blair House non seulement n'avait pas l'accord du Gouvernement français de l'époque (*Vives protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre*) mais avait suscité de sa part l'engagement d'y opposer son veto. Cela ne doit pas être passé sous silence. (*Applaudissements sur les bancs du groupe*

socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. le président. Calmez-vous, mes chers collègues !

M. Laurent Fabius. J'ajoute, même si cela vous déplaît, que Blair House II, que vous êtes en train de nous proposer, n'est pas plus acceptable pour nous que ne l'était Blair House I ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*) D'ailleurs, c'était aussi la position du ministre des affaires étrangères - aujourd'hui absent - qui, lundi de la semaine dernière, jugeait comme nous l'accord inacceptable. Il est vrai que, mardi, il l'estimait déjà satisfaisant et, mercredi, excellent, alors qu'il n'avait pas changé !

Bref, tout comme Blair House I, Blair House II est inacceptable, et c'est une des raisons de fond pour lesquelles nous voterons non tout à l'heure. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Richard Cazenave. Vous dites n'importe quoi !

M. Laurent Fabius. C'est vrai, des aménagements ont été apportés. (« Ah ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.) Et vous en entendrez parler dans vos circonscriptions, mes chers collègues.

M. Claude Bartolone. Très juste !

M. Laurent Fabius. Merton cartes sur table. Alors que les agriculteurs réclamaient la suppression de la référence à la diminution de 21 p. 100 des exportations agricoles subventionnées, cette référence est malheureusement maintenue dans l'accord que vous voulez nous faire approuver. (*Approbatons sur les bancs du groupe socialiste. - Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

Vous nous répondez sans doute que la référence n'est pas la même. Mais les agriculteurs vous diront, comme je le fais aujourd'hui à cette tribune, que si, pour les premières années, en particulier d'ici à 1995 - je ne sais par quel hasard - les apparences seront sauvées, après, à partir de l'an 2000, ce seront les anciennes références qui seront reprises. Ce qui signifie que par rapport à Blair House I, il n'y aura eu aucune avancée sur ce point.

Très concrètement - et pour être sûr qu'il n'y ait pas de contestation, je prendrai les chiffres qui nous ont été fournis par les organisations elles-mêmes - cela signifie que l'accord que certains d'entre vous s'approprient à approuver...

M. Charles Ehrmann. Avec Mitterrand !

M. Laurent Fabius. ... va entraîner une diminution des exportations subventionnées de 35 p. 100 pour le blé et la farine, de 38 p. 100 pour la viande bovine et de 43,5 p. 100 pour le tabac. Voilà les chiffres, monsieur le Premier ministre, sur lesquels vous nous demandez de voter.

M. Martin Malvy. Ce sont des falsificateurs !

M. Laurent Fabius. Sachez qu'en aucun cas nous ne voterons un accord qui comporte de tels engagements là ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Deuxième point, les produits de substitution des céréales. Dans votre mémorandum, monsieur le Premier ministre, vous vous engagez à ce qu'il y ait une diminution par rapport à ce qui avait été décidé à Blair House. Or cette diminution n'existe pas. Sans doute y aura-t-il

une consultation commerciale entre les Etats-Unis et l'Europe, mais elle se fera sans aucune obligation de résultat.

Ajoutons à cela - et, sur ce point, monsieur le Premier ministre, vous avez été extrêmement discret - que les accords que vous nous proposez prévoient de pérenniser la pénétration des exportations de maïs sur les marchés espagnol et portugais, ce qui signifie que les maïsiculteurs français seront, une fois de plus, pénalisés. Encore fallait-il le rappeler à l'ensemble des députés avant qu'ils n'expriment leur vote. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Sur la question centrale des jachères, vous nous avez dit : « Pas un hectare de jachère en plus ! », ajoutant que le Conseil européen s'était engagé à fournir les compensations budgétaires nécessaires.

Pour employer un mot neutre, je dirai que cela n'est pas exact. Je cite le texte.

M. Raymond Couderc. C'est donc que vous l'avez !

M. Laurent Fabius. « Si des mesures complémentaires s'avéraient nécessaires, le Conseil convient... » - comprenne qui pourra - « ... qu'elles ne devraient pas augmenter les contraintes de la politique agricole commune réformée ni en affecter le bon fonctionnement. Le Conseil prendrait, si besoin était, les mesures nécessaires, tout en respectant les décisions financières du Conseil européen d'Edimbourg. » Loin d'avoir desserré les marges pour qu'il n'y ait pas de jachères supplémentaires, vous êtes enfermés dans les contraintes budgétaires du sommet d'Edimbourg. Voilà la réalité ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

J'ajoute, mesdames, messieurs de la majorité, que, comme par une sorte de clin d'œil à l'histoire, vous vous appuyez aujourd'hui sur cette politique agricole réformée que vous avez tant contestée par le passé, pour tenter d'équilibrer les concessions que vous avez dû finalement consentir. (*Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*) *A posteriori*, vous reconnaissez le bien-fondé de cette politique agricole commune.

J'en viens à l'accès aux marchés.

En ce qui concerne le textile, M. le Premier ministre a eu l'objectivité de reconnaître que, à cette heure, rien n'était bouclé.

M. Nicolas Sarkozy, ministre du budget. C'est fait !

M. Laurent Fabius. Nous verrons le contenu !

En ce qui concerne l'aéronautique, les grands constructeurs français estiment que l'accord prévu ne protégera durablement pas l'industrie européenne.

En matière de services, les Américains se donnent dix-huit mois pour voir si, oui ou non, ils se rangeront à la règle commune.

S'agissant des industries de main-d'œuvre, c'est-à-dire un million d'emplois et le tiers de nos exportations, personne ici ne pourra dire honnêtement que les productions françaises disposeront des mêmes débouchés et des mêmes protections que les autres pays du monde. Cela signifie que, pour l'habillement, le jouet, l'ameublement, l'horlogerie, la bonneterie et d'autres secteurs d'activité que chacun connaît dans sa circonscription, il y aura difficultés supplémentaires.

M. Henri de Gastines. Personne ne vous croit !

M. Laurent Fabius. C'est simplement la réalité ! (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

M. Henri de Gastines. Vous avez trop menti pendant sept ans !

M. Laurent Fabius. Lisez les propositions de texte ! Et si je devais ajouter un élément pour essayer de vous convaincre - car je crois qu'il n'est jamais trop tard pour le faire - j'évoquerai le problème des garanties d'application.

Monsieur le Premier ministre, vous avez dessiné ce qui sera peut-être le contenu de la future négociation du GATT. Le bon accord du GATT, ce sera donc le suivant ! Mais en attendant, tout le monde ici reconnaîtra que sur les plans monétaire, environnemental et social, aucun engagement n'est pris. Or chacun d'entre nous sait, même s'il n'est pas économiste, que s'il est sans doute excellent de réduire de 1,5 p. 100 les droits de douanes depuis le niveau mondial, il suffit que n'importe quel pays - y compris un pays d'Europe puisque, depuis le mois d'août dernier, les monnaies européennes peuvent connaître des évolutions de 15 p. 100 dans un sens ou dans un autre -...

M. Claude Barate. On le sait !

M. Laurent Fabius. ... décide, un jour ou une nuit, de dévaluer sa monnaie pour que les prétendues conquêtes intervenues au GATT soient balayées ! (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*) Voilà un échec majeur de ces négociations ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Philippe Auberger. Qu'avez-vous fait pendant dix ans ?

M. Laurent Fabius. Il n'y a aucune garantie sur ce point, pas plus qu'il n'y a de garantie en ce qui concerne la future architecture de l'organisation du commerce mondial.

Monsieur le Premier ministre, avez-vous obtenu de vos partenaires européens un engagement précis pour que, si les Etats-Unis d'Amérique maintiennent la section 301 qui leur permet de prendre des mesures de rétorsion en matière commerciale, les Européens se dotent d'un instrument équivalent ?

M. André Fanton. Pas vous, monsieur Fabius !

M. Laurent Fabius. La réponse est non ! Aucun engagement de ce type n'existe à l'heure actuelle. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.* - *Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie et du Centre.*)

M. Charles Ehrmann. En dix ans, vous n'avez rien fait !

M. Laurent Fabius. J'ajoute enfin, avant de conclure,...

M. Dominique Bussereau. Enfin une bonne nouvelle !

M. Laurent Fabius. ... que, dans le cadre de la nouvelle organisation du commerce mondial, ce serait une faute grave de ne prendre en compte que le seul intérêt de la France. Il faut penser aussi - mais je n'en ai pas entendu beaucoup parler jusqu'à présent - à d'autres pays, notamment aux pays pauvres à qui cette négociation du GATT n'apportera rien, tant il est vrai que le libéralisme, lorsqu'il leur est appliqué, les pénalise dans des conditions souvent dramatiques.

M. Philippe Auberger. Et le socialisme !

M. Laurent Fabius. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, je conclurai brièvement sur trois séries de remarques. (« Ah ! » *sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

La première de ces remarques - et sur ce point, je pense que nous pourrions nous rejoindre -...

M. Eric Raoult. Mauvais signe !

M. Laurent Fabius. ... concerne l'Europe.

Des défis formidables nous attendent dont le plus grand est certainement celui que nous lance la puissance du XXI^e siècle, c'est-à-dire l'Asie. Des risques non moins formidables nous menacent dont le plus récent, qu'il ne faut pas sous-estimer tant il est manifeste, tient à ce qui se passe actuellement en Russie. Face à cela, il n'y a qu'une seule réponse : la construction de l'Europe - même si elle est trop souvent critiquée, trop souvent galvaudée et parfois impuissante - avec l'affirmation de la France.

Vous avez, monsieur le Premier ministre, fait sur ce point, m'a-t-il semblé, en plein accord avec M. le Président de la République, (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre*) fait des propositions qui ont reçu un accueil positif à certains égards, mais insuffisant - nous l'avons tous regretté - à d'autres.

Je maintiens que c'est la direction qu'il faut suivre.

Je regrette cependant que, dans la phase finale de la négociation, nous ayons reporté nos espoirs de concessions sur nos voisins européens, espoirs qui seront vraisemblablement peu concrétisés et qui laissent présager pour le futur des crises européennes qu'il ne sera pas facile de surmonter.

Ma deuxième remarque touche au contexte politique de la négociation. Vous vous trouviez au départ - et vous l'avez rappelé - devant un dossier fort difficile,...

M. Jean-Claude Bahu. A cause de qui ?

M. Laurent Fabius. ... d'autant plus difficile que les engagements pris par l'opposition de naguère étaient, sur beaucoup de points démagogiques. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

M. Willy Diméglio. Et Soisson ?

M. Laurent Fabius. Aussi, je veux vous féliciter de ne pas les avoir respectés.

M. Henri Emmanuelli. Eh oui ! Voilà !

M. Laurent Fabius. Mais aujourd'hui, la difficulté n'est pas moindre puisqu'il faut - et vous avez voulu le faire à travers votre discours et par un engagement global de responsabilité - concilier les différents éléments de votre majorité, tel Premier ministre qui voulait un accord à tout prix, tel autre qui n'en voulait à aucun prix. D'où cette procédure mélangée où finalement le GATT a du mal à se reconnaître.

Enfin, vous nous aviez dit qu'il n'y aurait d'accord sur rien tant qu'il n'y aurait pas d'accord sur tout et que vous ne dérogeriez pas à cette règle. Or aujourd'hui vous nous demandez de donner notre accord sur tout sans vraiment avoir, selon moi, de garantie efficace sur rien.

Une fois retombé l'emballage médiatique et lorsque les questions de fond seront à nouveau posées, chacun d'entre nous devra répondre à quatre questions précises.

Premièrement, le recul des exportations subventionnées que comportait le préaccord de Blair House a-t-il, oui ou non, disparu ? La réponse est non !

Deuxièmement, les industries de main-d'œuvre auront-elles dans le futur les mêmes débouchés et les mêmes protections en France et partout dans le monde ? La réponse est non !

Troisièmement, les Etats-Unis d'Amérique se sont-ils engagés à supprimer désormais vis-à-vis de l'Europe leurs instruments de rétorsion ou bien l'Europe s'est-elle engagée à disposer d'instruments équivalents ? La réponse est encore non.

Quatrièmement, enfin, l'organisation des échanges mondiaux qu'il va falloir mettre en place interdit-elle effectivement toutes les formes de dumping, monétaire, environnemental et social ? La réponse est toujours non.

Or c'est là, mes chers collègues, que se trouve, pour les Françaises et pour les Français, l'un des enjeux essentiels de la négociation qui s'achève.

Monsieur le Premier ministre, nous ne faisons confiance ni aux orientations de votre gouvernement ni à ses résultats.

M. Charles Ehrmann. Et à Mitterrand, vous faites confiance ?

M. Laurent Fabius. C'est la raison pour laquelle notre réponse sera clairement « non » ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. La parole est à M. Valéry Giscard d'Estaing.

M. Valéry Giscard d'Estaing. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, de 1986 à 1993, nous avons connu sept années d'intenses négociations sur le commerce international. Et voilà qu'aujourd'hui, la règle du jeu démocratique nous offre une demi-journée pour en juger les résultats.

Plusieurs députés du groupe socialiste et du groupe communiste. C'est peu !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Notre débat porte sur une question de confiance et non sur une ratification. Celle-ci viendra plus tard, au printemps, lorsque les textes auront été établis, déposés et passés au crible de nos commissions. Aujourd'hui, nous ne parlons pas de la ratification, mais uniquement de la question de confiance.

M. Louis Piarna. On est dans le noir le plus absolu !

M. Valéry Giscard d'Estaing. En engageant la responsabilité du Gouvernement, monsieur le Premier ministre, vous nous demandez de répondre à trois questions : comment évaluons-nous les résultats que la France a obtenus ? Quelle leçon tirons-nous de la conduite de la négociation ? Quelle sera la réponse de l'UDF à votre appel à la confiance ?

M. Henri Emmanuelli. Suspense !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Bien que nous ne disposions pas encore des textes (« Ah ! » sur plusieurs bancs du groupe socialiste et du groupe communiste) la position de l'UDF sera facilitée par les informations précises et détaillées que vous venez de nous apporter, monsieur le Premier ministre. Et les réponses que je vais moi-même vous apporter correspondent au langage que chacun de nous va tenir dans le pays pour expliquer notre position sur ce grave sujet.

Et d'abord, quels résultats avez-vous obtenus ?

M. Henri Emmanuelli. Aucun !

M. Christian Bataille. Rien !

M. Valéry Giscard d'Estaing. La position de l'UDF n'a pas varié d'un bout à l'autre de cette négociation. Car cette position reposait sur une évaluation de la réalité française.

La France est devenue un grand pays exportateur - le quatrième, on le dit volontiers. Elle a donc intérêt à un accord mondial sur les règles du commerce.

La France est un grand pays agricole. Elles a droit à un traitement juste pour son agriculture.

Ceux qui se sont exprimés dans les rangs de l'UDF, l'ancien Premier ministre Raymond Barre, le président René Monory, le président de notre groupe Charles Millon et moi-même, parmi d'autres, n'ont jamais réclamé un accord à tout prix...

M. Jean-Claude Lefort. Si !

M. Valéry Giscard d'Estaing. ... mais ont recommandé que tout soit tenté pour aboutir à un accord conforme aux intérêts internationaux de la France.

M. Jean-Claude Lefort. Comprenez qui pourra !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Voilà deux semaines, monsieur le Premier ministre, vous rappeliez ici, en réponse à une question d'actualité, les objectifs de la négociation : une organisation satisfaisante du commerce mondial ; des solutions pour des problèmes sectoriels tels que le textile et la construction aéronautique ; le refus d'inclure le secteur audiovisuel dans l'accord ; enfin, un règlement satisfaisant du problème agricole.

Où en sommes-nous arrivés aujourd'hui ? Vous nous l'avez exposé, mais permettez-moi de reprendre à mon tour les différentes rubriques et d'évaluer les résultats de la négociation du point de vue de l'intérêt de notre pays. *(A ce moment, M. Giscard d'Estaing s'interrompt et boit un verre d'eau.)*

J'espère que c'est de l'eau de Volvic ! Si c'est le cas, monsieur le président, je vous en remercie ! *(Sourires.)*

M. le président. Je crains que ce ne soit de la Vittel ! *(Rires.)*

M. Valéry Giscard d'Estaing. Monsieur le président, je regrette cette remarque de votre part car, lorsque vous siégiez à la commission des affaires étrangères, juste après la cohabitation, vous aviez demandé que le président en exercice, à savoir moi-même, fasse placer des bouteilles d'eau de Vittel sur la table de cette réunion. Je l'ai fait, et vous êtes parti ! *(Rires et applaudissements sur divers bancs.)*

Où en sommes-nous arrivés, demandais-je.

Sur l'organisation du commerce et les mesures anti-dumping, l'effort initial du Gouvernement avait porté sur le démantèlement du dispositif défensif des Etats-Unis, illustré par le fameux article 301.

L'UDF avait, à l'époque, recommandé de rechercher un autre objectif, celui de doter l'Union européenne d'un dispositif équivalent à celui des Etats-Unis. Il nous apparaissait en effet plus efficace de nous protéger nous-mêmes contre les risques de la concurrence déloyale et du dumping plutôt que de chercher à supprimer la protection de ceux qui avaient réussi à s'en doter. Au terme de la négociation, c'est l'objectif qui a été finalement retenu.

Il restait à en persuader nos partenaires Européens. C'est chose faite, nous avez-vous dit, depuis le Conseil des ministres de ce matin. L'UDF ne peut qu'y applaudir. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)*

Dans les domaines sensibles de l'aéronautique et du textile, vous nous avez assurés que les solutions étaient satisfaisantes, même si elles portent sur des durées limitées ou même s'il reste encore des négociations à poursuivre. Nous vous en donnons acte.

Concernant l'aéronautique, vous nous avez indiqué que de nouvelles règles devraient être négociées prochainement.

M. Jean-Claude Lefort. Lesquelles ?

M. Valéry Giscard d'Estaing. Vous savez combien la percée de l'Airbus a été difficile et méritoire à réaliser pour l'industrie aéronautique européenne. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)*

L'UDF vous demande de veiller à ce que rien ne vienne fausser ses chances de développement.

Concernant l'audiovisuel, le Gouvernement souhaitait obtenir l'exception culturelle.

M. Jean-Claude Lefort. Pas vous ?

M. Valéry Giscard d'Estaing. Sa ténacité et l'appui des Européens lui ont permis d'obtenir l'exclusion de l'audiovisuel de l'accord du GATT. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)*

M. Jean-Claude Lefort. Ce n'est pas pareil !

M. Valéry Giscard d'Estaing. C'est un beau succès. Il reste à transformer l'essai (« Ah ! » sur les bancs du groupe socialiste) car, comme vous l'avez dit vous-même, la protection ne suffira pas à garantir la créativité.

M. Jean-Claude Lefort. Et voilà !

M. Valéry Giscard d'Estaing. L'UDF souhaite que des initiatives soient prises pour que les sociétés de programme augmentent la part qu'elles consacrent à la production et à la création audiovisuelles. *(M. Laurent Dominiati applaudit.)*

J'en viens à l'agriculture. (« Ah ! » sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Henri Emmanuelli. Aux cactus !

M. Valéry Giscard d'Estaing. L'accord de Blair House, mal négocié *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République et sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)* dans l'indifférence du gouvernement du moment *(Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste)* a jeté une ombre qui a pesé sur tout le processus de négociation.

M. Henri Emmanuelli. Ces propos sont minables !

M. André Fanton. C'est la vérité !

M. Valéry Giscard d'Estaing. La grande différence entre les deux négociations que j'ai eu l'honneur de conduire, l'une comme ministre du général de Gaulle et l'autre comme ministre du président Pompidou, et celle qui vient d'avoir lieu est que nous n'avions pas, à l'époque, à traîner pendant toute la durée des discussions le poids d'un accord mal négocié comme celui de Blair House, qui a représenté un handicap constant pour la Communauté européenne. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)*

M. Henri Emmanuelli. Chacun passe sous la table comme il peut !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Or, il est plus difficile de revenir sur un accord signé que de faire pression pour aboutir à des compromis raisonnables.

Les résultats obtenus dans la négociation, monsieur le Premier ministre, sont positifs sur plusieurs points, et d'abord sur ce qu'on appelle l'« accès au marché », dont on a peu parlé jusqu'ici mais que connaissent bien les organisations professionnelles.

Les organisations professionnelles souhaitaient la globalisation - l'« agrégation », disaient-elles - des engagements d'importation par grands groupes de produits. La satisfaction de ce souhait, qu'il était difficile d'obtenir, nos négociateurs l'ont obtenue, ce qui nous évitera d'importer annuellement 500 000 tonnes de porc et 120 000 tonnes de volailles de plus. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe pour le Rassemblement pour la République.*)

De même, la durée de la clause de paix, pendant laquelle on s'interdit de recourir à un contentieux judiciaire, a été portée de six à neuf ans.

Eh sens inverse - et c'est là que l'origine de la faute peut être trouvée dans la négociation de Blair House, car c'est à ce moment-là que la question devait être évoquée - rien n'a été obtenu sur l'importation en franchise de droirs, et sans contingent, des dérivés du maïs - les trop fameux *corn gluten feed* - sauf une promesse de consultation.

J'ai toujours pensé que, si cette question avait été soulevée lors de la négociation de Blair House, c'est-à-dire lors d'une négociation globale sur l'organisation du marché mondial de l'agriculture, il était impossible aux Américains de maintenir leurs demandes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.* - *Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Rien non plus n'a été obtenu sur la clause de garantie monétaire que nous réclamions et qui, cependant, aurait été dans la logique de l'accord du GATT.

Concernant le point central de l'accord - la réduction de 21 p. 100 du volume des exportations subventionnées - la négociation a permis de remplacer, chaque fois que c'est plus favorable pour un produit, de part et d'autre de l'Atlantique, la référence initiale de l'accord de Blair House, c'est-à-dire 1989-1990, par la référence 1991-1992. Cela jouera en notre faveur pour les principales céréales, notamment pour le blé.

C'est cette modification qui vous a permis, monsieur le Premier ministre, de dire tout à l'heure que, pendant les premières années d'application de l'accord, la Communauté européenne pourrait exporter 8 millions de tonnes de céréales de plus.

En revanche, la réduction finale de 21 p. 100 continuera d'être calculée sur la référence 1989-1990.

M. Jean-Claude Lefort. Eh oui !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Cela signifie que le volume des exportations subventionnées sera limité, au point d'arrivée de l'accord, au chiffre exact contenu dans l'accord de Blair House.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Et voilà !

M. Charles Ehrmann. C'est toujours mieux que vous !

M. Valéry Giscard d'Estaing. C'est la raison pour laquelle l'UDF ne peut pas dire que l'accord soit bon (« Ah ! » sur de nombreux bancs du groupe socialiste) puisque nous avons combattu l'accord de Blair House. Mais nous pouvons dire que le Gouvernement l'a sensiblement amélioré. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Son application ne devrait pas poser de problèmes trop difficiles au cours des deux ou trois prochaines années en raison du relèvement de la référence initiale. Mais nous

ne devons pas répéter l'erreur de la réforme de la politique agricole commune, dont on a mesuré trop tard les conséquences.

Aussi vous suggérons-nous, monsieur le Premier ministre, de réunir une conférence nationale agricole pour évaluer de manière précise les conséquences, par secteur et par produit, de l'accord du GATT, et notamment les interactions qu'il risque de provoquer entre les productions. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe socialiste.*)

Ce constat vous permettra d'agir dans deux directions. (« Voilà les peaux de banane ! » sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

Un député du groupe socialiste. Il y a de l'eau dans le GATT !

M. Valéry Giscard d'Estaing. D'abord, dans la direction européenne, dont dépend exclusivement la réponse à la promesse : « pas un hectare de jachère de plus ! » Nous savons tous que c'est dans le cadre de la politique agricole européenne que cette promesse pourra être effectivement tenue. Or l'engagement du Conseil européen n'est pas satisfaisant sur ce point. (« Ah ? » sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)

Siégeait au Conseil européen, messieurs, le Président de la République, auquel vous pourriez peut-être accorder votre soutien, ou votre respect. (*Exclamations sur les mêmes bancs.*)

M. René Carpentier. Pas de leçons !

M. Valéry Giscard d'Estaing. L'engagement du Conseil européen, disais-je, n'est pas satisfaisant puisqu'il se contente d'indiquer, comme on peut le lire à la page 36 du relevé de conclusions - ce numéro de page me conduit d'ailleurs à m'interroger sur la nature des délibérations et la méthode de travail actuelle du Conseil - « le Conseil prendrait, si besoin était, les mesures nécessaires, respectant les décisions financières du Conseil européen d'Edimbourg. » (« Eh oui ! » sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

Or les décisions financières en question sont en fait le plafonnement des dépenses agricoles de la Communauté.

M. Martin Malvy. Voilà une autre peau de banane !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Alors, soyons nets : ou bien il y aura des crédits, ou bien il y aura des jachères ! (« Eh oui ! », sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)

M. Jean-Pierre Soisson. C'est sûr !

M. Jean Tardito. Il faut le dire !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Adressez-vous au représentant de la France au Conseil européen d'Edimbourg ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

L'autre direction est nationale. N'oublions pas que la politique se fait, comme beaucoup de choses à l'heure actuelle, sur plusieurs étages : elle se fait au niveau mondial - on a parlé du GATT ; elle se fait au niveau de la Communauté européenne ; elle se fait aussi en France.

M. Jean-Claude Lefort. Ah bon ?

M. Valéry Giscard d'Estaing. Monsieur le Premier ministre, l'UDF vous demande de déposer, pour la session de printemps, la grande loi d'adaptation et de promotion de l'agriculture et du monde rural (*Applau-*

dissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République) rendue nécessaire par la réforme de la politique agricole commune et par l'accord du GATT.

Elle est en effet indispensable pour rendre espoir à notre agriculture, en traçant ses perspectives d'avenir et en lui garantissant une place stable dans notre communauté nationale.

Nous avons écouté avec intérêt, monsieur le Premier ministre, l'énumération des dix lois de réforme que vous avez annoncées. Nous vous en suggérons une onzième, concernant l'agriculture, et nous souhaitons qu'elle nous soit présentée en premier. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

Au moment où, dans le monde entier, des peuples cherchent désespérément leurs racines, le peuple français est décidé à ne pas abandonner la terre où s'enfoncent et se nourrissent toutes les siennes.

Quelle leçon tirons-nous de la conduite des négociations ?

Nous y trouvons d'abord un puissant réconfort pour tous ceux qui pensent que la France est forte avec l'Europe, et vulnérable sans l'Europe. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

Vous avez eu le mérite, monsieur le Premier ministre, de rechercher dans les derniers mois de la négociation, ainsi que vous l'avez rappelé tout à l'heure, la solidarité de nos partenaires européens. Cette solidarité a fini par jouer. Elle a permis de gagner. Sans doute a-t-elle été imparfaite ici, incomplète là. Mais, comme vous venez de le dire, en l'absence de cette solidarité - soyons réalistes -, nous n'aurions pu obtenir ni un accord sur l'aéronautique, ni une amélioration de l'accord de Blair House, ni une exclusion de l'audiovisuel.

Aussi notre conclusion est-elle triple.

Le groupe de l'UDF approuve le fait qu'on ait pu aboutir à un accord global confirmant la place de la France dans le commerce mondial.

Mme Françoise de Panafieu. C'est une chance !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Il félicite le Gouvernement d'avoir bien défendu les intérêts de notre pays. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et sur de nombreux bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Il vous approuve d'avoir pris en compte la nécessité de la solidarité européenne.

Mme Françoise de Panafieu. Enfin !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Nous veillerons à ce que cette dernière leçon ne soit pas oubliée demain, lorsqu'il faudra réaliser dans les délais prévus l'union monétaire de l'Europe, pour la mettre à l'abri des tourmentes monétaires, comme nous venons de lui éviter la tornade commerciale. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

M. Pierre Mazeaud. On va voir !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Savez-vous, mes chers collègues, que les dévaluations successives intervenues depuis dix-huit mois, dues à l'inorganisation monétaire de l'Europe, entraînent en année pleine un surcroît de dépenses de 1,6 milliard d'écus pour le budget agricole de la Communauté, soit deux fois plus qu'il n'en faudrait pour compenser les effets négatifs de l'accord de Blair House ?

C'est pourquoi l'UDF vous dit : aujourd'hui, la solidarité commerciale ! Demain, l'union monétaire ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Et la confiance, monsieur le Premier ministre ? (« Ah ! » sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

Certains des membres de notre groupe, on l'a relevé ici ou là, auraient souhaité pouvoir s'exprimer différemment sur le GATT et sur la confiance.

M. Charles Ehrmann. Il n'y en a qu'un !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Mais la Constitution et le règlement nous imposent une réponse unique.

Pour la quasi-totalité d'entre nous, cette réponse sera : oui. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Mais ce oui comporte un appel, monsieur le Premier ministre. (*Sourires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

M. Jean-Claude Lefort. C'est un « oui, mais... » !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Mes chers amis, vous avez beaucoup trop de souvenirs ! (*Rires.*)

M. Robert-André Vivien. L'année 1967 !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Je suis au contraire libre de mon propos.

Ce oui comporte un appel, disais-je.

Monsieur le Premier ministre, vous nous avez décrit la situation de la France.

Notre pays n'a jamais connu autant de chômeurs, et leur nombre va continuer d'augmenter. (« Ah ? » sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)

Nous espérons tous que la fin de cette année permettrait d'atteindre le plafonnement du chômage. J'ai le cœur serré à la pensée de voir la courbe montante franchir le seuil du 1^{er} janvier. (*Murmures sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.*)

Bien entendu, les causes de cette situation sont multiples, externes et internes. N'y ajoutons pas la pire de toutes, qui serait notre découragement.

Monsieur le Premier ministre, nous venez d'approuver un projet européen de croissance. Tant mieux ! Mais complétons-le, partout où nous le pouvons, par un projet national.

Puisque vous avez souhaité tout à l'heure des propositions concrètes et précises, laissez-moi vous indiquer deux grands gisements d'emplois. (*Ah ! sur les bancs du groupe socialiste.*)

Le premier est celui des PMI, dont le nombre est notoirement insuffisant dans notre pays. Or quel plus bel aménagement du territoire que celui qui verrait naître des PMI partout où nos jeunes poursuivent des formations qui débouchent sur le chômage, au départ ?

Le deuxième gisement est celui des emplois peu qualifiés, dont vous avez d'ailleurs parlé récemment à Bruxelles, sur lesquels les employeurs potentiels doivent encore acquitter près de 40 p. 100 de cotisations patronales.

Chaque fois que vous proposerez une simplification ou un allègement, l'UDF vous répondra non seulement par son approbation, mais aussi par sa confiance.

M. Jean-Claude Lefort. Voilà ! C'est toujours pareil !

M. Jean Tardito. Et le contrôle ?

M. Valéry Giscard d'Estaing. Monsieur le Premier ministre, en entendant tout à l'heure telle ou telle réaction, tel ou tel murmure, vous vous attendiez peut-être à ce que je qualifie le « oui » que va vous apporter l'UDF.

Mme Janine Jambu. Le « oui mais... » !

M. Valéry Giscard d'Estaing. Je ne le qualifierai pas ; je le complèterai.

Nous vous disons oui, monsieur le Premier ministre, pour faire redémarrer la France. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. - Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

M. le président. La parole est à Jacques Chirac.

M. Jacques Chirac. Aujourd'hui, un accord intervient au GATT et vous avez souhaité, monsieur le Premier ministre, que l'Assemblée nationale délibère et se prononce sur les grandes lignes de cet accord. A cette occasion, vous avez voulu engager la responsabilité du Gouvernement sur l'ensemble de la politique conduite depuis le changement de majorité.

Je soutiens la politique du Gouvernement. (« Ah » sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)

J'ai eu plusieurs fois l'occasion de dire qu'elle était de nature à redresser la France, à lui redonner confiance, à lui ouvrir des perspectives nouvelles, et cela tant par les décisions prises que par les réformes entreprises. Vous venez de tracer devant nous les grandes lignes de l'action que vous entendez poursuivre. A la continuité de votre action, répondra la continuité de notre soutien. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

M. Alain Le Vern. C'est beau, l'amitié !

M. Jacques Chirac. Mais en ce 15 décembre, c'est le GATT qui occupe nos esprits.

J'ai souvent dénoncé la légèreté avec laquelle l'ancienne majorité avait entamé et conduit les négociations. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

La première faute fut commise en 1982, lorsque le Gouvernement accepta d'inclure l'agriculture dans le champ de la négociation.

M. Christian Bataille. En 1986 !

M. Jacques Chirac. La deuxième erreur fut de laisser la Commission européenne mener les discussions avec les Etats-Unis sans mandat suffisamment précis...

M. André Fanton. Très bien !

M. Jacques Chirac ... ni contrôle efficace. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

La troisième faute résulte du calendrier de la réforme de la politique agricole commune. Il ne fallait pas remettre en cause les principes et les modalités de cette politique avant d'avoir obtenu, de la part de nos partenaires américains, de justes contreparties. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

M. Henri Emmanuelli. Vous deviez la réformer !

M. Jacques Chirac. En acceptant de faire des concessions unilatérales, nous avons considérablement affaibli notre position dans la négociation et réduit nos chances d'aboutir à un accord pleinement satisfaisant.

M. Christian Bataille. C'est la faute à l'arbitre !

M. Jacques Chirac. Il y a neuf mois, la France était donc isolée et certains de nos intérêts fondamentaux étaient soit menacés, soit ignorés.

Alors dans l'opposition, tous ensemble nous avions dit : non.

M. Henri Emmanuelli. Vous avez dit n'importe quoi ! (*Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

M. Jacques Chirac. Non à l'imposture qui consistait à nous dénoncer comme d'abominables protectionnistes face aux chevaliers du libre-échange que sont les Etats-Unis et le Japon, dont nul n'ignore pourtant les dispositifs implacables de protection. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

Non à l'imposture qui consistait à nous culpabiliser en montrant du doigt les agriculteurs français pour en faire les seuls obstacles à une relance de la croissance économique mondiale. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Sous votre direction, monsieur le Premier ministre, et grâce à un intense et remarquable travail diplomatique, les exigences françaises ont été clarifiées. Nous sommes sortis du brouillard et des faux-semblants. Notre ministre des affaires étrangères a su indiquer fermement ce que la France ne saurait accepter.

Vous vous êtes fait comprendre de nos partenaires qui, non sans mal, ont dû convenir que la France avait repris sa place, que ses revendications étaient justes, et d'ailleurs conformes à l'intérêt de l'Europe, et qu'il fallait dorénavant en tenir compte.

Vous avez repris l'initiative en élargissant le champ de la négociation pour éviter qu'elle ne se concentre sur le seul dossier agricole, présenté trop longtemps, et bien à tort, comme la pierre d'achoppement à un accord global.

Les résultats de cette politique de ferme reprise en main de la négociation sont aujourd'hui soumis à l'appréciation de la représentation nationale. Ils sont satisfaisants : nous sommes parvenus, sur un certain nombre de points essentiels, à des améliorations significatives par rapport à l'état des discussions qui prévalait il y a encore quelques semaines.

M. Christian Bataille. Il y a deux ans !

M. Jacques Chirac. On mesure le travail accompli à l'aune du chemin parcouru.

Le principe d'une organisation mondiale du commerce a été arrêté. L'obligation de mise en conformité des législations nationales avec des règles multilatérales identiques pour tous a été prévue.

L'accord négocié au GATT organise une réduction des droits de douane et des obstacles non tarifaires, de sorte que nos entreprises accéderont plus facilement aux marchés extérieurs. Le bénéfice est évident pour notre industrie, traditionnellement exportatrice, et pour nos services, qui représentent aujourd'hui 60 p. 100 du produit intérieur brut et font de la France, en ce domaine, la seconde puissance du monde.

A défaut d'un accord préservant notre identité culturelle dans le secteur de l'audiovisuel, il a été décidé, à juste titre, d'exclure ce dossier de l'accord-cadre sur les services. Encore une fois, la fermeté a payé face aux prétentions inacceptables des Américains. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

Dans les autres domaines de la négociation - je songe au textile, à l'aéronautique, aux industries du luxe, à la chimie, aux biotechnologies, et aussi, c'est important, aux productions d'outre-mer, et à bien d'autres secteurs encore - ...

M. Jean-Claude Lefort. La banane !

M. Jacques Chirac. ... l'action de notre diplomatie a permis de dégager des solutions qui préservent nos intérêts fondamentaux.

Enfin, dans le domaine agricole, la France est parvenue à obtenir d'indiscutables garanties. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.*) La pérennité de la politique agricole commune se trouve confortée avec l'allongement de la durée de la clause de paix de six à neuf ans. Les conséquences de la réduction des exportations subventionnées ont été atténuées. La clause de rendez-vous annuel permettra de faire participer la Communauté à l'expansion inévitable du marché mondial. La capacité exportatrice de l'agriculture européenne et les futures capacités exportatrices de l'agriculture française s'en trouvent préservées. De surcroît, l'accord met fin aux importations illimitées de produits de substitution des céréales dans la Communauté. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.* - « C'est faux ! » sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Henri Emmanuelli. Et le maïs ?

M. Jacques Chirac. Au sein de l'Union européenne, la discussion avec nos partenaires a permis de concrétiser l'engagement selon lequel les résultats du cycle de l'Uruguay ne devaient se traduire ni par une jachère supplémentaire, ni par une mise en cause du revenu des agriculteurs. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Ces acquis, monsieur le Premier ministre, sont incontestables. Bien entendu - vous l'avez précisé - beaucoup dépendra de notre vigilance dans l'application de textes souvent complexes, voire imprécis, comme il arrive fréquemment dans ces matières.

M. Louis Pierna. Ils permettent toutes les interprétations !

M. Jacques Chirac. Ainsi, l'Organisation mondiale du commerce, dont le principe vient heureusement d'être décidé, doit être précisée dans ses modalités. Cette organisation constitue le cœur, l'enjeu véritable des négociations qui viennent de s'achever.

On ne peut en effet imaginer que les échanges internationaux puissent se développer harmonieusement s'ils ne reposent pas sur des règles du jeu égales pour tous et rigoureusement respectées par tous, tant sur le plan commercial, monétaire et social qu'en matière d'environnement.

Nous devons aussi être très attentifs à la compatibilité de l'accord agricole du GATT avec la politique agricole commune réformée. L'engagement pris devant les agriculteurs européens de n'admettre aucun hectare de jachère supplémentaire devra être rigoureusement respecté. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

Si des mesures financières se révèlent indispensables pour préserver le revenu...

M. Henri Emmanuelli. On vous a déjà dit que non !

M. Jacques Chirac. ... et l'activité de nos exploitants, elles devront, comme convenu (« Pas du tout ! » sur les bancs du groupe socialiste), être mises en œuvre sans délai,

grâce à des mesures d'accompagnement communautaires et, le cas échéant, nationales. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

J'ai soutenu le Gouvernement durant cette longue et difficile négociation. Le Rassemblement lui apporte naturellement son appui à l'heure où elle se conclut. Mais il faut s'interroger. Pourquoi cette négociation a-t-elle soulevé, pourquoi soulève-t-elle encore chez nous d'aussi fortes réticences ?

M. Henri Emmanuelli. A cause de votre surenchère !

M. Jacques Chirac. Il est un peu facile de répondre que nous sommes un peuple frileux entrant à reculons dans la modernité de l'Europe et dans le XXI^e siècle. La réalité me paraît différente.

Tout cet exercice lancé, rappelons-le, en 1982, est apparu extraordinairement décalé par rapport aux préoccupations actuelles. Entre-temps, l'empire soviétique s'est effondré. Les puissances asiatiques sont devenues des acteurs majeurs du commerce international. L'instabilité monétaire s'est accrue, y compris récemment dans la Communauté. Comment redonner confiance avec des réductions de tarifs alors que, pour prendre un exemple, les seules dévaluations récentes des pays nordiques placent au bord de la faillite nos industries de la filière bois ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

Il y a eu aussi chez certains, et peut-être est-ce l'essentiel, le sentiment profond d'avoir été abandonnés, mal défendus, sacrifiés, en quelque sorte broyés dans une mécanique que personne ne contrôlait. C'est pourquoi il est impératif de tirer les leçons de cette négociation.

La première leçon c'est que l'Europe doit devenir majeure et se décider enfin à être l'Europe. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*) Elle doit continuer à affirmer sa cohésion. Elle doit savoir dominer ses complexes à l'égard des Américains dans ce domaine comme dans bien d'autres.

Nous devons réaffirmer le principe de la préférence communautaire (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*), principe qui constitue le fondement de toute construction européenne.

Nous représentons aujourd'hui, à douze - nous serons plus demain, je l'espère - la première puissance commerciale du monde. Nous réalisons près de 40 p. 100 des échanges internationaux. Nous sommes en mesure d'imposer le respect de nos intérêts commerciaux. L'Europe ne pourra pas améliorer son niveau de vie et ses performances si elle continue de s'ouvrir sans réserve aux productions des pays qui ne respectent pas un minimum de règles morales et économiques. (« Très bien ! » et applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. Louis Pierna. Ça sert à quoi, le pouvoir ?

M. Jacques Chirac. L'Union européenne doit désormais utiliser les instruments de défense commerciale dont elle vient de se doter dans le même esprit que le font les Etats-Unis. Elle doit militer activement pour une réforme du système monétaire international permettant notamment d'éviter les dévaluations compétitives.

M. Franck Borotra. Très bien !

M. Jacques Chirac. Comment, après ce qui s'est passé, ne pas se poser aussi la question du fonctionnement des institutions communautaires ? Il est indispensable de corriger les dérives constatées dans les dernières années. Il n'est pas acceptable que des commissaires européens négocient des accords déterminants pour l'avenir de nos économies et de nos sociétés sans prendre l'aval préalable - (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre*) et sans rendre compte périodiquement aux instances investies du pouvoir politique de décision. Ce n'est pas leur compétence qui est en cause, mais leur légitimité. (*Mêmes mouvements.*)

M. Pierre Mazeaud. Leur compétence aussi !

M. Jacques Chirac. C'est au Conseil européen et aux conseils des ministres, et à eux seuls,...

M. Pierre Mazeaud et M. Jacques Myard. Tout à fait !

M. Jacques Chirac. ... de décider ce qui va dans le sens des intérêts de l'Union européenne et de chacune des nations qui la composent. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

M. Henri Emmanuelli. Il n'y a là rien de vraiment nouveau !

M. Jacques Chirac. La deuxième leçon me paraît claire : c'est en défendant nos intérêts que nous servons le mieux une certaine conception des intérêts du monde.

Je prendrai deux exemples parmi les combats que nous venons de mener, le combat pour l'agriculture et celui pour la culture.

Notre vision de l'agriculture, que je n'ai jamais cessé de défendre...

M. Henri Emmanuelli. Elle a du plomb dans l'aile !

M. Jacques Chirac. ... ne se réduit pas à la protection d'intérêts particuliers, si légitimes soient-ils. La France de demain a besoin d'une agriculture forte et dynamique pour maintenir son équilibre et son identité, c'est vrai, pour disposer d'une industrie agroalimentaire qui participe largement à l'emploi des Français, c'est vrai, mais aussi et surtout pour prendre toute sa place économique, politique, commerciale dans le monde de demain. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

La terre compte aujourd'hui 5 milliards d'hommes et de femmes, dont 1 milliard en état de malnutrition. Nous savons tous que, dans vingt-cinq ans, la population mondiale sera de 8 milliards d'habitants. Cela implique que, si la production reste stagnante, 4 milliards continueront de se nourrir à peu près normalement, mais 4 autres seront en état de malnutrition, ce qui n'est envisageable ni moralement ni politiquement.

M. Jean-Claude Lefort. Qu'est-ce qu'on fait, alors ?

M. Jacques Chirac. Il est donc indispensable, inévitable, inéluctable, de doubler, dans les vingt-cinq ans qui viennent, la production agricole de la planète. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*) Or, ni les progrès de la science, ni la mise en valeur durable des terres incultes ne permettront d'approcher, même de loin, cet objectif.

Face à ces données, comment accepter une conception malthusienne de la politique et de la production agricole ?

Il y a donc des raisons économiques, mais aussi et surtout des raisons morales, qui devraient nous conduire à condamner la jachère tout autant que l'agriculture assistée. (*Ah !*) sur les bancs du groupe communiste. - *Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

Le grand enjeu de demain n'est pas de maîtriser quantitativement la production agricole, mais de rendre solvables les marchés des pays en voie de développement afin que soit évité ce qui nous guette aujourd'hui, c'est-à-dire une famine croissante dans le monde.

M. Jacques Godfrain et M. Henry Jean-Baptiste. Très bien !

M. Jacques Chirac. Le premier droit de l'homme est de pouvoir manger. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

La France, pays à vocation et à tradition agricole, doit pouvoir prendre toute sa place et sa responsabilité dans cette expansion.

M. Jean-Claude Lefort. Commencez dès maintenant !

M. Jacques Chirac. Pour cela, elle doit rester une grande puissance exportatrice dotée d'une industrie agroalimentaire fortement encouragée.

M. Olivier Dassault. Tout à fait !

M. Jacques Chirac. Cette ambition, monsieur le Premier ministre, suppose que notre pays sache mobiliser ses paysans, inciter les jeunes à s'installer et à mettre en valeur leurs extraordinaires capacités d'initiative.

M. Jacques Baumel. Très bien !

M. Jacques Chirac. Il faut pour cela, et c'est aujourd'hui essentiel, qu'une grande loi d'orientation agricole (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre*), qui serait le pendant de la loi d'orientation sur l'aménagement du territoire que prépare le Gouvernement, fixe les nouvelles règles du jeu pour le monde agricole. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et sur plusieurs bancs du groupe République et Liberté.*) Il faut que cette loi, comme ce fut le cas en 1960, redonne confiance aux agriculteurs, qui n'ont pas vocation à vivre de l'assistance et qui doivent trouver dans leur travail la justification de leurs revenus (*Mêmes mouvements*) dans un monde où la demande ne fera que croître. Cette grande loi définira, notamment par la baisse des charges, les conditions d'exercice de la profession agricole afin que notre production, comme elle le peut, soit demain compétitive sur les marchés internationaux.

Je ne vois pas au nom de quel principe et en vertu de quelle logique nous laisserions les Etats-Unis, qui subventionnent beaucoup plus que nous leurs agriculteurs, disposer, demain, du monopole du pouvoir vert. (*Mêmes mouvements.*)

Le combat pour la culture répond, lui aussi, à des exigences qui dépassent nos intérêts immédiats. La culture, on l'a dit et c'est vrai, n'est pas une marchandise et je me réjouis qu'elle ait été exclue de l'accord final du GATT.

Certains ont cherché à faire croire que la défense de nos intérêts culturels était un combat d'arrière-garde, signe d'un repliement frileux sur l'hexagone. C'est tout le contraire. C'est en défendant notre culture, en l'occurrence cinématographique, audiovisuelle, que nous apporterons notre pierre au patrimoine commun de l'humanité.

En ce domaine plus qu'en tout autre, la richesse vient de la différence. Que deviendrait la culture mondiale si les cultures particulières, spécifiques, se diluaient dans une sous-culture internationale ?

En réalité, l'international est le contraire de l'universel. Jamais des productions dites « internationales », fabriquées et calibrées aux Etats-Unis ou en Asie, et qui n'ont d'ailleurs rien à voir avec la capacité de création américaine ou japonaise, n'apporteront aux hommes et aux femmes ce que leur ont donné les auteurs les plus enracinés dans un pays, une culture, une civilisation.

M. Joseph Kiifa. Très bien !

M. Jacques Chirac. C'est pour cela que nous nous sommes battus à bon droit pour l'exception culturelle. Garder la possibilité d'aider notre cinéma afin qu'il demeure ce qu'il est, le plus dynamique et le plus créatif d'Europe, garder le contrôle de l'espace audiovisuel qui sera, demain, encombré de centaines de canaux de télévision, rester maîtres de notre législation dans ce domaine crucial pour l'avenir : tels étaient les enjeux.

Derrière le combat pour l'identité culturelle, se profilent le combat pour les technologies futures, mais aussi le combat pour l'enrichissement du patrimoine mondial. Au-delà de nos intérêts, c'est bien une conception du monde que nous défendons et que nous devons soutenir à l'avenir.

J'ai lu et entendu ici ou là que le Gouvernement aurait pu être gêné dans sa négociation par la fermeté des positions que nous avons prises avant les dernières élections législatives, pour ne pas dire par l'intransigeance que nous avons affichée.

M. Henri Emmanuelli. Qui a dit cela ?

M. Jacques Chirac. J'ai la faiblesse de croire qu'il n'en a rien été. Je dirai même au contraire. Une négociation - et celle-ci n'a pas échappé à la règle - est toujours une épreuve de force où l'angélisme ne paie pas. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*) Il faut toujours être prêt à dire non à bon escient.

Un gouvernement peut d'autant plus résister et imposer sa vision qu'il se sent et se sait soutenu par une majorité déterminée - comme ce fut le cas dans cet némi-cycle - appuyée elle-même sur l'opinion publique. C'est bien ce qui s'est passé. Je suis convaincu que c'est grâce à notre soutien, aujourd'hui, que le Gouvernement trouvera toute la détermination souhaitable pour veiller à ce que la mise en œuvre de cet accord se fasse dans des conditions et avec des garanties telles que nos intérêts soient totalement préservés et que nos entreprises tirent le plus grand bénéfice de la libéralisation des échanges.

Monsieur le Premier ministre, vous nous demandez la confiance. Vous avez celle du Rassemblement pour la République. Vous avez celle de la majorité. Vous pouvez vous appuyer sur elle.

M. Christian Bataille. Pendant deux ans !

M. Jacques Chirac. Ensemble, oui, nous donnerons un nouvel essor à la France. (*Mmes et MM. les députés du groupe du Rassemblement pour la République se lèvent et applaudissent longuement. - Applaudissements prolongés sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

La parole est à M. Alain Bocquet.

M. Alain Bocquet. Monsieur le Premier ministre, vous nous avez présenté les conclusions des négociations du GATT comme une victoire pour la France, alors qu'au-

delà du bluff médiatique et des propos enchanteurs, force est de constater que ce n'est rien d'autre qu'une reddition en bonne et due forme.

M. Michel Hannoun. Propos inadmissible !

M. Louis Pierna. Non, c'est la vérité !

M. Alain Bocquet. Il suffirait pour s'en convaincre de prendre en compte les déclarations faites hier par le Président des Etats-Unis, M. Bill Clinton, qui affirmait : « Nous sommes sur le point d'aboutir à une victoire historique pour ouvrir les marchés étrangers aux produits de l'Amérique. »

Mme Muguette Jacquaint et M. Louis Pierna. C'est exactement ça !

M. Alain Bocquet. La date à laquelle l'Assemblée nationale se trouve saisie est significative. Depuis le début de la session, le groupe communiste n'a cessé de demander un débat suivi d'un vote pour que tout le poids de la représentation nationale pèse dans les négociations pour défendre les intérêts de la France et sa souveraineté.

M. Charles Miossec. C'est fait !

M. Alain Bocquet. Le Gouvernement s'est privé de cet atout. On comprend aujourd'hui pourquoi. De plus, le débat sur le GATT est tronqué, puisque vous l'avez transformé en engageant la responsabilité du Gouvernement pour piéger votre majorité dans un vote de discipline. Par ailleurs, au terme d'un marathon de négociations secrètes, les parlementaires ne disposent d'aucun document sur lequel se prononcer. (*« Eh oui ! » sur les bancs du groupe communiste.*)

Un Munich économique a été conclu dans des conditions inacceptables.

Pour la première fois dans son histoire, la France n'a pas participé directement à des négociations qui engagent son avenir. Au lieu d'agir en Etat souverain, c'est l'Europe, c'est-à-dire quelques négociateurs étrangers, acquis dès le départ au diktat américain, qui se sont exprimés à sa place, au mépris de la démocratie et de toute solidarité. En s'en remettant à M. Leon Brittan pour négocier nos intérêts, c'est comme si nous demandions « au loup de défendre les brebis », notait récemment un commentateur.

C'est un acte grave de la dérive supranationale qui, du Marché unique à Maastricht, prive la France de son identité et de son droit d'expression. On se trouve dans la situation que redoutait le général de Gaulle quand il disait en 1965 : « Parmi nos contemporains, il y a beaucoup d'esprits, et souvent non des moindres, qui ont envisagé que notre pays renonçât à son indépendance sous le couvert de tel ou tel ensemble international. Ayant ainsi remis à des organismes étrangers la responsabilité de notre destin, nos gouvernements n'auraient plus, suivant l'expression consacrée par cette école de pensée, qu'à "y plaider le dossier de la France" ».

M. Jean-Claude Lefort. Nous y sommes !

M. Alain Bocquet. Il faut prendre la mesure des événements, et d'abord ne pas laisser croire aux Français que tout est fini.

Ce n'est pas un compromis acceptable, c'est une capitulation.

M. Jean-Claude Lefort. Très bien !

M. Alain Bocquet. L'Assemblée nationale peut aujourd'hui assumer sa responsabilité. Mais, contrairement à ceux qui prétendent que tout est bouclé, la France peut encore opposer son veto. Elle peut et doit refuser de ratifier le traité sur le GATT.

M. Jean-Claude Lefort. Mais elle ne le veut pas !

M. Alain Bocquet. Tous les Français, les agriculteurs, les salariés de l'industrie et des services, de la banque à l'audiovisuel, sont concernés d'une manière vitale. Ils ont exprimé leur inquiétude par plusieurs manifestations, notamment le 4 décembre dernier à Genève. Ce sont leurs conditions de vie et de travail pour les décennies à venir qui sont en jeu dans ces négociations.

Comment prétendre que cet accord du GATT établira des échanges équilibrés, alors que les Etats-Unis et le Japon vont renforcer leur arsenal hyper-protectionniste et que les Etats-Unis disposent d'un droit à des représailles unilatérales, grâce notamment à la fameuse section 301 dont la Communauté européenne n'a pas l'équivalent ? C'est, en quelque sorte, le protectionnisme pour les uns et la passoire pour les autres !

M. Jean Tardito. Très bien !

M. Alain Bocquet. Comment parler de « concurrence loyale » lorsque, tout le monde le sait, le dollar, monnaie dominante des échanges mondiaux, fluctue au gré des exigences et des intérêts américains ?

L'accord ne favorisera pas un développement juste et équilibré bénéficiant à tous les peuples. Le GATT est un véritable gendarme douanier des tarifs sous la coupe des Etats-Unis. Ils en ont fait une arme de guerre économique au profit des multinationales. Carla Hills, représentante du commerce dans l'administration Bush, ne menaçait-elle pas : « Nous ouvrirons les marchés étrangers à la barre à mine si cela est nécessaire, mais avec une poignée de mains toutes les fois où cela sera possible » ?

C'est le Gouvernement de M. Chirac de 1986...

M. Jean-Louis Goasduff. C'était le meilleur !

M. Alain Bocquet. ... qui porte la lourde responsabilité d'avoir accepté que l'agriculture, le textile et les services puissent être soumis aux règles ultra-libérales du GATT.

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Mais non !

M. Jean-Louis Goasduff. Contrevérité, monsieur Bocquet !

M. Alain Bocquet. Plus récemment, l'année dernière, le Gouvernement réformait la politique agricole commune conformément aux vœux des Etats-Unis en baissant les prix agricoles et en livrant les terres agricoles à la jachère.

M. Jean-Claude Lefort. Ce n'est peut-être pas vrai, ça aussi ?

M. Alain Bocquet. Qu'on ne dise pas qu'un accord au 15 décembre, date qui ne répond qu'à l'exigence américaine, était une condition urgente pour sortir de la crise. Il ne peut au contraire que l'aggraver.

Aujourd'hui, les Françaises et les Français sont durement confrontés à la politique du Gouvernement inscrite dans la logique du libéralisme régenté par Maastricht, le FMI et le GATT. L'accroissement des inégalités, des exclusions, de la pauvreté et du chômage est une réalité dans les pays développés comme dans le tiers-monde.

Ce constat n'est pas seulement tragique, il est révoltant. En effet, si l'argent manque pour le plus nécessaire, il coule à flots pour le plus nuisible. Le premier commerce du monde est celui des armes ; le second est celui de la drogue.

M. Jean-Claude Lefort. Exact !

M. Alain Bocquet. C'est dans les opérations financières et la spéculation monétaire, inutiles pour la société, que les profits sont les plus forts, au détriment de l'emploi et de la création de richesses réelles.

M. Jean-Claude Lefort. On n'y touche pas !

M. Louis Pierna. C'est vrai !

M. Alain Bocquet. Ainsi en va-t-il avec le capitalisme, cette organisation de la société où la rentabilité maximale de l'argent placé par ceux qui possèdent domine tout, avec l'aide de l'Etat, et qu'importent les conséquences pour l'homme et la nation !

Le précédent cycle de la négociation du GATT, qui s'est déroulé entre 1973 et 1980, a-t-il permis de faire reculer le chômage ?

M. Jean-Claude Lefort. Non !

M. Alain Bocquet. Non ! Bien au contraire !

Le nombre de chômeurs dans les grands pays développés de l'OCDE est passé de 21 millions à plus de 30 millions. Il a augmenté de près de deux millions en France ou 350 000 exploitations agricoles ont disparu.

M. Jean-Claude Lefort. Exact !

M. Alain Bocquet. L'idée, tout à fait dogmatique, selon laquelle il suffirait d'un développement des échanges commerciaux pour remédier au chômage est battue en brèche par les faits.

M. Jean-Claude Lefort. Evidemment !

M. René Carpentier. Très bien !

M. Alain Bocquet. Alors qu'en 1960 les droits de douane sur les produits manufacturés étaient de 30 à 40 p. 100, ils ne sont plus désormais, en moyenne, que de 5 à 8 p. 100 dans les pays signataires. Qui oserait dire que cela a profité à l'emploi, à des échanges équilibrés dans l'intérêt mutuel des peuples ?

M. Jean-Claude Lefort. Très bonne question !

M. Alain Bocquet. Partout l'obsession de la rentabilité financière sacrifie les êtres humains, leurs besoins vitaux et leur dignité.

M. Jean-Claude Lefort. C'est *Jurassic Park* !

M. Alain Bocquet. Si le volume des échanges mondiaux a progressé de 10 p. 100, les exportations des pays du Sud ont diminué de 1,4 p. 100 par an et la dette du tiers monde a triplé, passant de 500 à 1 500 milliards de dollars.

Les travailleurs, l'opinion publique ont conscience de la gravité de l'enjeu.

Le Gouvernement a accepté le diktat américain en matière agricole. Au nom d'une autre conception de la production et du commerce agricole, avec les exploitants, nous refusons l'accord de Bruxelles, même aménagé ; car il reste, au fond, l'accord de Blair House. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

La Communauté est la première importatrice mondiale de produits agricoles et alimentaires. Le déficit total de ses échanges avec les Etats-Unis devrait atteindre plus de 100 milliards de francs en 1993. Comment accepter qu'elle réduise encore ses exportations de 21 p. 100 ? C'est pourtant ce que le Gouvernement a fait contre tous ses engagements.

Nous avons assisté à ce paradoxe dans lequel non seulement le fournisseur menace son client, mais où celui-ci obéit à ses menaces de représailles !

M. Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie. Justement, cela n'a pas été le cas !

M. Alain Bocquet. Comment accepter la jachère du tiers des terres agricoles françaises alors que notre pays est déjà frappé par la désertification rurale et que l'ONU

appelle à augmenter considérablement la production agricole mondiale, y compris dans les pays développés, pour faire face aux besoins alimentaires de la planète ?

Combien d'enfants vont-ils mourir de faim dans le monde pour chaque hectare mis en jachère ?

Comment oublier qu'un secrétaire d'Etat américain a déclaré : « Je pense que l'alimentation représente l'arme la plus puissante dont nous disposerons au cours des vingt prochaines années. »

Ce que le Gouvernement et votre majorité acceptent, c'est, avec la jachère, un sévère recul des exportations agricoles. C'est bien l'ensemble de notre agriculture et le secteur agroalimentaire qui ont été sacrifiés.

La France doit refuser catégoriquement - jusqu'au veto, puisque ses intérêts fondamentaux sont en jeu - tout accord qui sacrifie le monde rural.

Certains ont avancé l'argument que la France ne peut accepter de bloquer le commerce international pour défendre la seule paysannerie, comme si l'agriculture appartenait au Moyen Age et ne participait pas au développement équilibré de notre nation. Mais le GATT ne concerne pas seulement l'agriculture. L'accepter, c'est s'inscrire également dans une logique de capitulation sur l'acier, l'aéronautique, les transports, le textile, les services, le tourisme, les brevets, l'informatique, la culture. C'est rendre possible une vague encore plus dévastatrice de licenciements, notamment dans les petites et moyennes entreprises.

Approuver les accords du GATT à travers la question de confiance, ce serait voter la déréglementation dans le domaine de l'aéronautique et des télécommunications.

M. Jean-Claude Lefort. Très bien !

M. Alain Bocquet. Ce serait admettre la mise en cause du service public qu'assure France Télécom et, très concrètement, imposer aux Français de différences importantes de tarification selon les villes et les régions.

Approuver les accords du GATT, ce serait accepter que les délocalisations se multiplient, ce serait sacrifier un peu plus l'économie des départements et territoires d'outre-mer.

Approuver les accords du GATT, ce serait, derrière une satisfaction de façade, renoncer à notre identité culturelle. La France doit pouvoir accorder des aides au cinéma, limiter la diffusion des productions étrangères dans les programmes télévisés et maîtriser l'évolution des nouvelles techniques audiovisuelles. Pourquoi faudrait-il que notre pays renonce à être lui-même pour le profit des multinationales ?

Les actions contre le GATT, en particulier la mobilisation du monde culturel, ont été grandes. Pour autant, la réserve ne garantit pas le respect de l'exception culturelle puisque la culture reste soumise au droit commun du traité. Les Etats-Unis - et ils l'ont fait savoir - n'ont pas l'intention de lâcher prise dans ce domaine essentiel pour eux. Détenir 80 p. 100 du marché audiovisuel européen ne leur suffit pas, même si chez eux ne sont diffusés que 2 à 4 p. 100 de films européens.

M. Jean-Claude Lefort. C'est de l'hégémonie !

M. Alain Bocquet. L'avidité américaine est sans bornes. En 1955, le président Eisenhower ne disait-il pas déjà : « Nous conquerrons l'économie mondiale grâce à nos séries et feuilletons » ? (« Voilà ! » sur les bancs du groupe communiste.)

La culture n'est pas une marchandise. Ceux qui prétendent que défendre l'identité nationale équivaut à un repli sur soi ont une bien piètre idée de ce qu'est la culture française !

M. le ministre de la culture et de la francophonie. Nous n'avons jamais dit cela !

M. Alain Bocquet. Avec Louis Aragon (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre*) nous disons : « La grande culture humaine, somme de toutes les cultures nationales, n'est pas faite d'amputation de ces cultures mais de leur coexistence, de leur harmonie. La vérité est que la grande culture humaine privée d'une de ses sources n'est plus elle-même. »

Certains essayent de faire à nouveau le chantage au chaos, comme pour Maastricht. Refuser les accords du GATT, ce serait isoler la France. En 1966, la France avait eu le courage de dire non à des prétentions abusives et avait trouvé des alliés pour défendre ses intérêts fondamentaux. C'est au contraire la capitulation qui aggraverait la crise avec plus de chômage, sans offrir pour autant aux pays du tiers monde, qui en ont tant besoin, des perspectives de coopération et de développement.

La France est un grand pays exportateur...

M. Philippe Vasseur. C'est vrai !

M. Alain Bocquet. ... et elle doit le rester.

M. Philippe Vasseur. C'est sûr !

M. Alain Bocquet. Le choix n'est pas entre protectionnisme et libre-échangeisme. Il est entre l'ultra-libéralisme qui sacrifie l'homme à la loi de l'argent...

M. Philippe Vasseur. Ce n'est pas nous !

M. Alain Bocquet. ... et l'action pour de nouvelles relations internationales, respectueuses des travailleurs, qui produisent des richesses, comme des souverainetés nationales.

M. le ministre de la culture et de la francophonie. C'est exactement nous !

M. Alain Bocquet. Le choix est dans une autre conception, dégagée de toute logique de domination et fondée sur la recherche de coopérations utiles, réellement créatrices d'emploi. Cela est nécessaire pour faire de l'Europe un espace de paix et de solidarité. Il faut rompre avec le *dumping* social, la logique des blocs et des institutions centralisatrices et antidémocratiques.

Lors des négociations du GATT, s'est-on demandé comment organiser le commerce mondial de façon à lutter contre la faim dans le monde ? Evidemment non !

Le tiers monde a été tenu à l'écart de ces négociations.

M. Jean-Claude Lefort. Comme d'habitude !

M. Alain Bocquet. Les questions de coopération entre le Nord et le Sud, de sécurité alimentaire, de protection sociale, de respect de l'environnement ne sont pas prises en compte par le GATT. Comment pourrait-on aboutir à un bon accord dans le cadre d'une institution qui écarte de si graves problèmes ?

Monsieur le Premier ministre, les députés communistes voteront contre la déclaration que vous avez présentée au nom du Gouvernement. En 1993, la crise de la société française est entrée dans une nouvelle phase marquée par un chômage sans précédent et une misère extrême.

Mme Louise Moreau. On le sait, hélas !

M. Alain Bocquet. La « nouvelle étape » est une politique cohérente de mise en cause de la structure économique, des droits sociaux et démocratiques de la France, afin qu'il y ait moins de droits et de protection pour le monde du travail et les citoyens, moins de pouvoir de la nation sur les richesses qu'elle crée, davantage de privilèges pour les puissances d'argent.

La politique du Gouvernement, avec les privatisations, dont l'exemple britannique suffit à montrer qu'elles ne règlent rien, la remise en cause de la protection sociale et des services publics, de la retraite à soixante ans à la durée hebdomadaire de travail, s'inscrit bien dans une logique de guerre économique qui nous place sous la dépendance des États-Unis et de l'Allemagne.

Simultanément, des libertés essentielles, qui participent de l'identité de la France et de son image dans le monde, comme le droit d'asile ou le code de la nationalité, sont mises en cause. Le Gouvernement prend une lourde responsabilité quand il prétend réformer le code pénal dans la précipitation à partir de motivations électorales.

En révisant la loi Falloux, il choisit de diviser les Français pour masquer le manque criant de moyens du service public de l'enseignement. Le coup de force perpétré hier au Sénat est parfaitement inacceptable.

M. Jean-Claude Lefort. Oui, c'est honteux !

M. Henri Emmanuelli. Lamentable !

M. Jean-Claude Abrioux. C'est hors sujet !

M. Alain Bocquet. Le Gouvernement affirme qu'il n'y aurait pas d'autre politique que la sienne. Mais est-ce la fatalité ou le choix du profit quand des entreprises rentables licencient en France pour cause de délocalisation ? (« *Eh oui !* » sur les bancs du groupe communiste.) Est-ce la fatalité quand ceux qu'on a déjà affublés du sigle SDF meurent devant des immeubles de bureaux à louer ?

M. Philippe Vasseur. Douze ans de socialisme pour en arriver là !

M. Alain Bocquet. N'est-ce pas une politique de gaspillage quand les entreprises utilisent les 45 milliards dont elles ont bénéficié au titre de la TVA pour se constituer une cagnotte en vue des privatisations sans créer un seul emploi, qui plus est, en aggravant le chômage ?

M. Jean-Claude Lefort. Ils aggravent tout !

M. Alain Bocquet. L'emploi est la préoccupation numéro un des Français, et pourtant toutes les mesures que vous avez prises ne conduisent qu'à trente ou quarante mille chômeurs de plus chaque mois !

Si cette politique aboutissait, la société française deviendrait encore plus dure, plus inhumaine, davantage livrée à la loi du plus fort. La crise ne pourrait que s'approfondir, avec son cortège de difficultés, de chômage, d'exclusion, de misère, avec une jeunesse brisée dès vingt ans.

On ne redressera pas la France en la sacrifiant à l'impitoyable loi de l'argent.

L'aspiration à d'autres choix grandit, tandis que montent les inquiétudes, le mécontentement, et, pour beaucoup, la volonté de dire non à l'inacceptable, en même temps que les interrogations, la recherche d'autre chose. Des actions significatives du mouvement social, notamment à Air France ou à la SFP, ouvrent la voie.

Ce n'est pas en faisant supporter le poids de la crise à ceux qui en sont les victimes qu'on la résoudra. Les acquis sociaux et démocratiques qui ont permis à la France de se moderniser et d'acquérir un haut niveau de civilisation ne sont pas des handicaps, mais des atouts pour répondre aux défis du monde moderne.

M. René Carpentier. Exactement !

M. Alain Bocquet. L'alternative existe. On ne peut pas sortir des difficultés en continuant à s'abandonner à la logique financière du marché unique et de Maastricht. (« *Très bien !* » sur les bancs du groupe communiste.)

Il faut défendre l'emploi et les entreprises françaises, suspendre immédiatement tous les licenciements économiques, relever le pouvoir d'achat populaire, orienter les richesses créées vers la formation et l'investissement en France.

La réponse au déficit de la protection sociale - que vous annonciez vous-même, il y a six mois, comme étant résolue par l'augmentation de la CSG - ne réside pas davantage dans une nouvelle TVA payée par les salariés.

M. René Carpentier. Absolument !

M. Alain Bocquet. La création de 100 000 emplois donnerait plus de 6 milliards aux caisses de la sécurité sociale.

M. René Carpentier. Voilà !

M. Alain Bocquet. Une augmentation de 1 p. 100 des salaires lui apporterait 9 milliards de francs.

Voilà où est la seule réponse démocratique (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste*) avec la récupération des dettes patronales et la création d'une cotisation sur les produits financiers au même taux que sur les salaires.

L'argent existe pour faire autrement.

M. René Carpentier. C'est sûr !

M. Alain Bocquet. En 1992, les entreprises françaises ont réalisé plus de 1 200 milliards de francs de profit brut, dont plus de la moitié ont alimenté les circuits financiers au détriment des investissements productifs, créateurs d'emplois. Les banques ont englouti 300 milliards de francs dans l'immobilier, dont 100 milliards dans des opérations douteuses. Le bon sens commande de mettre un terme à ce monstrueux gaspillage. Cela implique la fixation de taxes contre les mouvements spéculatifs de capitaux.

Il faut appliquer et généraliser le principe de la préférence communautaire...

M. René Carpentier. Absolument !

M. Alain Bocquet. ...établir des droits de douane, mettre en place des contingents ou des quotas d'importation.

Une taxation aux frontières de la Communauté des produits fabriqués dans les pays à bas salaire et à faible protection sociale contribuerait à aligner le niveau des prix des produits importés sur ceux fabriqués dans les pays développés.

M. Jean-Claude Lefort. Très bien !

M. Alain Bocquet. Pourquoi ne pas explorer cette idée plutôt que d'aggraver, à travers le GATT, les pratiques de délocalisation et de dumping social ?

Si la France proposait une nouvelle organisation du commerce, loin d'être isolée, elle serait à l'initiative de convergences progressistes pour un nouvel ordre économique mondial.

Les apôtres de la fatalité prônent en quelque sorte un lâche soulagement. Mais tout n'est pas joué.

Monsieur le Premier ministre, il reste la France. Le Gouvernement a toujours le pouvoir d'opposer son veto à un accord qui lèse nos intérêts fondamentaux. Il agirait ainsi comme le général de Gaulle l'a fait en son temps et auquel l'histoire a donné raison. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

M. Jean-Luc Reitzer. Vous voilà gaullistes maintenant !

M. Alain Bocquet. Heureusement que nous sommes là pour rappeler l'héritage du général de Gaulle! (*Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

M. Jean-Claude Lefort. Ils n'aiment pas cela!

M. Michel Grandpierre. Ils n'aiment pas entendre les vérités.

M. Alain Bocquet. Cela vous gêne, qu'on rappelle le général de Gaulle?

M. Jean-Luc Reitzer. Pas du tout!

M. le président. Calmez-vous, mes chers collègues, et laissez M. Bocquet conclure.

M. Jean-Claude Lefort. Nous sommes calmes, nous.

M. Alain Bocquet. Nous appelons les Françaises et les Français de toutes opinions, attachés à l'idée d'une France forte et digne, respectée et respectant les autres nations, ouverte sur le monde dans le cadre de coopérations mutuellement avantageuses, à s'unir et à se mobiliser pour défendre l'économie et l'identité nationale.

C'est le sens que les députés communistes donnent à leur vote contre la déclaration du Gouvernement.

Devant cet enjeu national pour leur vie quotidienne, la démocratie n'exige-t-elle pas aujourd'hui que les Françaises et les Français puissent dire leur mot et - pourquoi pas? - qu'ils aient le dernier mot en se prononçant sur le droit de veto par référendum avant la ratification d'un accord qui conditionne l'avenir du pays? (*«Très bien!» et applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

Monsieur le Premier ministre, allez-vous refuser que les Français se prononcent souverainement? (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. le Premier ministre. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, j'ai écouté avec la plus grande attention les quatre orateurs qui se sont exprimés. Avant de répondre à chacun d'eux, je souhaite rappeler quelques principes de notre droit international.

Quel est l'objet du débat qui nous réunit aujourd'hui? Il ne s'agit pas de ratifier un accord écrit, mais d'entendre les explications du Gouvernement sur une négociation qu'il a menée et qu'il a conclue aujourd'hui, sur la base de laquelle un texte écrit sera élaboré et sera ensuite soumis au Conseil des ministres de la Communauté européenne, qui aura qualité pour dire s'il faut définitivement le parapher ou non.

Dès lors pourquoi, m'a-t-on demandé, être tellement pressé de soumettre ce problème au Parlement? Dans le même temps, pendant toute mon intervention - qui était longue, je le reconnais -...

M. Robert-André Vivien. Excellente! (*Sourires.*)

M. le Premier ministre. ... est revenue, comme une litanie, la question: «Où est le texte?»

M. Alain Bocquet. Oui!

M. Jean-Pierre Chevènement. C'est la moindre des choses!

M. le Premier ministre. Mais ceux-là mêmes qui prétendaient qu'il n'y avait pas de texte m'opposaient qu'y figurait quelque chose qui ne correspondait pas à ce que j'avais dit! (*Applaudissements et rires sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

Les choses sont très simples.

Depuis des mois et des mois, on parle, toutes les semaines, tous les jours, de cette négociation du GATT. Depuis le mois d'avril que le Gouvernement est constitué, il n'a pas dû y avoir - je parle sous votre contrôle, monsieur le président - moins de vingt séances de questions d'actualité. A chaque séance, on a sans se lasser posé au Gouvernement trois, quatre, cinq questions sur le GATT, souvent sous la même forme, d'ailleurs; le Gouvernement ne se lassait pas davantage et répondait. Dès lors, comment s'étonner que nous ayons décidé de débattre du problème avec le Parlement pour qu'il soit totalement informé? Je serais assez surpris que l'on reprochât au Gouvernement d'avoir à cœur, en cours de discussion et avant qu'un texte ne soit définitivement établi, d'informer la représentation nationale! C'est ce que nous avons voulu faire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

Monsieur Bocquet, j'espère que vous ne me rendez pas responsable du «tapage médiatique» - je reprends vos termes - qui vous a tellement incommodé et qui a également un peu déplu, m'a-t-il semblé, à M. Fabius. (*Sourires sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

M. Charles Miossec. Il était jaloux!

M. le Premier ministre. Vous me reprochez d'avoir parlé d'un bon accord alors que le président Clinton a fait de même. Choisissez qui vous voulez croire! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

Dans ma responsabilité de chef du gouvernement, les circonstances étant ce qu'elles sont, je trouve que cet accord était le plus solide que nous pouvions espérer...

M. Henri Emmanuelli. La France étant ce qu'elle est!

M. le Premier ministre. ... pour poursuivre la négociation. Vous avez, certes, le droit d'être d'un avis différent du mien, mais ne me reprochez pas d'en avoir - si je puis dire - exagéré le côté positif. J'ai, au contraire, eu à cœur de bien en marquer les limites et, à certains égards, les insuffisances.

Vous vous dites aussi que c'est le gouvernement de M. Chirac qui, en 1986, aurait accepté que l'agriculture fût soumise aux accords du GATT. C'est totalement faux!

M. Henri Emmanuelli. C'est totalement juste!

M. le Premier ministre. Cela résulte d'une décision de 1982 (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste*) qui a été définitivement avalisée en conseil des ministres en mars 1985, ce qui rappellera peut-être quelque chose à M. Fabius. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.* - *Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean-Claude Bahu. Ils oublient tout!

M. Henri Emmanuelli. C'est un mensonge qui devient une vérité!

M. le Premier ministre. De même, monsieur Bocquet - et M. Fabius a bien voulu m'en donner acte -, je n'ai jamais dit que s'il n'y avait pas accord du GATT, ce serait le chaos. Jamais!

M. Henri Emmanuelli. Vous avez tort, il y a des textes!

M. le Premier ministre. Je ne tiens pas de tels propos parce qu'ils ne correspondent pas à ce que je pense. Je crois simplement qu'il vaut bien mieux que l'accord du GATT soit en bonne voie, plutôt qu'en mauvaise voie du fait de la France.

J'en viens maintenant aux problèmes de politique intérieure, que vous avez évoqués à juste titre, puisque je l'avais fait moi-même. Vous m'avez reproché, d'ailleurs, de l'avoir fait en même temps que la discussion sur le GATT, mais vous n'êtes pas le seul.

S'agissant de politique intérieure, plus particulièrement de politique économique et sociale, vous prétendez que nous voulons, sous prétexte de redresser la France, moins de protection sociale. Enfin, monsieur Bocquet, qui a refusé que l'on porte atteinte au SMIC, sinon ce gouvernement ? (*Protestations sur les bancs du groupe communiste. - Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

M. Jean-Luc Reitzer. Eh oui !

M. le Premier ministre. Qui a refusé qu'on institue un SMIC « jeunes », sinon ce gouvernement ? Cela m'a même valu - vous allez sourire - d'être traité de « social-démocrate » (*Sourires sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre*), ce qui, d'ailleurs, n'a rien de désobligeant. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

M. André Santini. Très bien !

M. le Premier ministre. Je crois simplement que si nous voulons sortir notre pays de la difficulté dans laquelle il se trouve, nous devons accepter l'évolution et le changement.

Monsieur Bocquet, je ne vois pas comment on peut à la fois dire que la France doit être une grande nation exportatrice et vouloir l'engager dans cette accumulation de taxations, de droits, de protections et de réglementations que vous nous avez complaisamment décrite.

M. Jean-Claude Lefort. Les Américains le font bien !

M. le Premier ministre. Si nous le faisons, il est certain que les autres pays n'accepteraient plus d'importer quoi que ce soit de chez nous. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

Monsieur Fabius, vous avez indiqué que vous n'accorderiez pas votre confiance à un gouvernement qui ne parvient pas à maîtriser le chômage. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

Vous avez annoncé une démonstration, que le groupe auquel vous appartenez ne manquera pas d'orchestrer à grands sons de trompes à partir du printemps prochain, de l'évolution du chômage entre 1992-1993 et 1993-1994. Il paraît que cette démonstration sera absolument déterminante.

Vous savez aussi bien que moi que les faits économiques ne se déclenchent pas dans l'instant, qu'il ne suffit pas qu'un gouvernement parte et qu'un autre arrive pour que la situation change fondamentalement. A qui ferez-vous croire que, dans la situation de l'économie française en 1993, avec la croissance négative que nous avons connue, on pouvait tout de même créer des emplois ?

M. Henri Emmanuelli. C'est vous qui l'avez dit !

M. le Premier ministre. Tout notre effort tend précisément à faire en sorte que l'on puisse à nouveau en créer.

Je vous en prie, ne nous enfermions pas dans des débats de chiffres qui me conduiraient - ce qui ne me ferait pas très plaisir - à vous répondre, d'une part, que, grâce à la politique menée de 1986 à 1988, sous le gouvernement de Jacques Chirac, 800 000 emplois ont été créés en France entre 1987 et 1989, et, d'autre part, que, depuis 1981, le chômage a doublé dans notre pays. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

Or, dans cette période de douze années, ce n'est pas nous - c'est peut-être regrettable - qui avons été le plus souvent au pouvoir.

Vous ajoutez que vous n'accorderez pas votre confiance à un gouvernement qui tente de rallumer la guerre scolaire. Là aussi - permettez-moi de vous le dire - c'est un propos tout à fait excessif. Ne déclariez-vous pas vous-même, il y a quelques jours que, si des problèmes de sécurité se posaient dans certains établissements, il fallait les résoudre quel que soit leur statut ; en cela, je vous approuve. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

Enfin, vous avez longuement évoqué les dangers du monde d'aujourd'hui. Vous avez eu raison. Permettez-moi cependant de vous rappeler que ce n'est pas moi qui ai déclaré il y a trois ans qu'il fallait se hâter de toucher les dividendes de la paix et réduire les dépenses militaires. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

M. André Fanton. Très bien !

M. Jean-Claude Bahu. C'est dur à entendre la vérité !

M. le Premier ministre. J'en viens au GATT, dont vous avez longuement parlé dans votre intervention.

Quelle est la réalité ?

Les ministres ont terminé cet après-midi leurs négociations à Bruxelles et l'accord s'est réalisé au Conseil. La réserve que j'ai été conduit à formuler dans mon discours à propos du textile est désormais levée.

Par ailleurs, l'instrument de politique commerciale est défini avec suffisamment de précision pour qu'il puisse jouer avec efficacité.

En ce qui concerne l'agriculture, les chiffres que vous avez cités ne correspondent, à mes yeux et d'après mes calculs, absolument pas à la réalité. Vous affirmez que les exportations subventionnées vont subir une diminution de 35 ou de 40 p. 100 selon les secteurs. C'est tout à fait inexact, permettez-moi de vous le dire. La question n'est plus de savoir si l'on pouvait ou non éviter de conclure l'accord de Blair House. La page est tournée. Le résultat est que, par rapport à cet accord, nos agriculteurs pourront exporter plus de 8 millions de tonnes de blé, 360 000 tonnes de viande bovine, 250 000 tonnes de volailles et 100 000 tonnes de fromage de plus.

M. Alain Le Vern. Quels sont les chiffres de référence ?

M. le Premier ministre. En outre, nous avons obtenu de pouvoir participer à la croissance des marchés mondiaux, ouvrant ainsi un avenir à notre agriculture.

De la même manière, je le disais il y a un instant, un accord a été conclu aujourd'hui même sur l'instrument de politique commerciale. Le Conseil des ministres s'est engagé à renforcer notre nouvel instrument de politique commerciale si les Américains ne renonçaient pas à la section 301 qu'ils détiennent dans leur législation.

Mme Louise Moreau. Très bien !

M. le Premier ministre. Ce résultat est tout à fait positif. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

En conclusion, monsieur Fabius, j'essaierai de faire en sorte que vous ne puissiez jamais me prendre en défaut à cause de propos hyperboliques. Je vous ai exposé les faits avec, je le pense, beaucoup de nuance, de sincérité et de mesure. Je ne vous dis pas que cet accord est merveilleux. Je dis que, dans les circonstances actuelles, il est, selon moi, le meilleur possible pour notre pays. Il garantit l'essentiel, c'est-à-dire l'avenir de notre économie et celui de notre agriculture.

Je remercie M. Giscard d'Estaing du soutien qu'il a bien voulu apporter à ma déclaration et de l'annonce qu'il a bien voulu faire du vote positif de l'un des deux groupes de la majorité.

S'agissant de l'instrument de politique commerciale, j'ai déjà répondu à M. Fabius. Je confirme donc que nous avons obtenu cet après-midi des précisions sur ce point.

En ce qui concerne l'engagement que nous avons pris : pas un hectare de jachère en plus, je rappelle que le Conseil européen, unanime, dans son langage et son vocabulaire, qui ne sont pas ceux du français ordinaire - on peut le regretter mais c'est ainsi - s'est engagé, si le problème se posait, à le résoudre. Il est vrai - M. Giscard d'Estaing comme M. Fabius, l'ont relevé - que, dans le même temps, l'on affirme que tout cela doit se faire dans le respect des plafonds financiers définis lors du Conseil d'Edimbourg, au mois de décembre 1992. Il est également vrai que, de toute manière, le problème ne se posera pas avant 1996...

M. Alain Le Vern. Donc après 1995 !

M. le Premier ministre. ... et que nous aurons, d'ici là, le moyen de reprendre la discussion et d'en débattre.

J'ajoute que nous avons pris acte de la déclaration de la Commission selon laquelle la compatibilité de l'accord du GATT avec la réforme de la politique agricole commune n'aurait pas à se poser. Nous verrons bien ce qu'il en sera dans un peu plus de deux ans.

M. Alain Le Vern. Dans deux ans !

M. le Premier ministre. Deux ans et demi, si vous voulez. De toute manière, je déclare que les moyens de toutes natures nécessaires seront dégagés sur le plan communautaire ou sur le plan national dès qu'il le faudra pour que cet engagement, que j'ai pris personnellement devant vous lors d'une séance de questions d'actualité un mercredi, soit tenu...

M. André Fanton. Très bien !

M. le Premier ministre. ... et qu'il n'y ait pas un hectare de jachère de plus du fait de l'accord sur le GATT. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

En ce qui concerne notre action sur l'agriculture, je rappelle que j'ai réuni les organisations agricoles à plusieurs reprises depuis la constitution du Gouvernement et que des mesures importantes, de l'ordre de 1,5 milliard de francs, ont été prises.

M. Henri Emmanuelli. Cela ne suffira pas !

M. le Premier ministre. Ce n'est sans doute pas suffisant pour régler tous les problèmes qui se posent, mais c'est déjà considérable.

Lors de ces conversations avec les organisations agricoles - sur lesquelles je reviendrai en répondant à M. Jacques Chirac - j'avais posé la question de savoir si le moment n'était pas venu d'élaborer une grande loi d'orientation agricole. Je vous ai, dans mon intervention, fait part de l'intention du Gouvernement d'instituer - le terme n'est pas très heureux, j'en conviens - un comité de suivi associant des parlementaires, des élus, des responsables agricoles et des responsables de l'administration. J'avais cru sentir de la part des organisations agricoles - mais peut-être me trompais-je - une certaine réticence à l'idée d'une loi d'orientation. De toute manière, nous allons reprendre contact avec elles dans les jours qui viennent. Nous verrons ce qu'elles souhaitent. En ce qui me concerne, je suis tout à fait acquis à l'idée de reprendre une réflexion d'ensemble sur l'avenir de l'agriculture française, à la lumière de tout ce qui s'est passé depuis un certain nombre d'années. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

Il y a eu la réforme de la politique agricole commune, il y a eu le GATT, il y a l'évolution du monde, il y a l'émergence de nouveaux producteurs. Je trouve parfaitement légitime qu'on se pose à nouveau la question de savoir ce qu'il faut faire de plus ou de mieux pour les agriculteurs.

En ce qui concerne l'emploi, je crois l'avoir dit dans mon discours, le ministre des entreprises a présenté ce matin même un projet de loi relatif au développement des petites et moyennes entreprises, et surtout aux moyens de les aider. C'est un projet de loi novateur et important, dont le Parlement pourra, je l'espère, débattre rapidement, et qui répond à l'une des préoccupations exprimées par M. Giscard d'Estaing. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

S'agissant des emplois peu qualifiés, ce qu'il a dit va tout à fait dans le sens de ce que souhaite le Gouvernement. Nous avons commencé à réduire le coût du travail peu qualifié en commençant à transférer des entreprises vers le budget de l'Etat la charge les cotisations familiales pour les salaires les moins élevés. Faut-il aller plus loin et envisager, par exemple, pour la même catégorie de salaires, le transfert des cotisations d'assurance maladie ? La question est ouverte. Je n'ai pas encore arrêté de position. La décision est extraordinairement difficile à prendre. Il ne peut s'agir à mes yeux que d'un transfert et d'une compensation. Il ne saurait être question d'instituer un prélèvement supplémentaire.

Voilà ce que je souhaitais répondre au président Giscard d'Estaing.

En concluant, il a dit qu'il accordait sa confiance au Gouvernement "pour faire redémarrer la France". Cela va de soi, je pense bien que ce n'est pas pour l'arrêter ! (*Rires et applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*) Je l'en remercie, ainsi que l'ensemble du groupe UDF. Croyez bien que nous nous préoccupons de faire en sorte que notre pays retrouve l'activité, la croissance et l'emploi.

M. Jacques Chirac a apporté au Gouvernement le soutien de l'autre groupe de la majorité parlementaire. Il a bien voulu insister sur les résultats satisfaisants obtenus dans les négociations du GATT, et je l'en remercie.

Je crois effectivement que c'est une bonne chose que la France - et les forces politiques de la France - ait pris une position ferme dans les négociations, car si elle avait

été moins ferme, nous n'en serions pas où nous en sommes aujourd'hui, nous n'aurions pas obtenu ce que nous avons obtenu.

Je partage son sentiment que les propos - car ce ne sont pas encore des textes - sur l'organisation mondiale du commerce sont encore bien vagues et qu'il faudra les préciser. Telle est bien notre intention.

Deux choses devront être précisées : d'une part, ce qui est du ressort de l'organisation mondiale du commerce et des conséquences que cela doit avoir sur les instruments de défense commerciale de chaque pays ou groupe de pays ; d'autre part, ce qui est du ressort de la Communauté européenne et des moyens dont elle doit se doter si les autres pays conservent un arsenal de protection dont elle-même est dépourvue.

M. Jacques Chirac a également mis l'accent sur le trouble qui résulte de changements très rapides et du sentiment que la libération des échanges est quelque peu décalée par rapport à l'évolution du monde. Il s'ensuit un sentiment d'abandon aux forces aveugles qui jouent sur le marché, contre lesquelles les hommes et les femmes de tous les pays, et du nôtre en particulier, ne se sentent pas suffisamment protégés. Il a tout à fait raison. Notre effort sera justement de faire en sorte que cette organisation internationale de la liberté du commerce préserve bien certains principes essentiels - je rejoins là également M. Bocquet - qui réglementent la liberté, qui la canalisent et qui font en sorte qu'elle ne joue pas exclusivement au bénéfice des plus forts.

Je partage encore le sentiment de M. Jacques Chirac que nous devons tirer les leçons de tout ce qui s'est passé.

La première des leçons, c'est que l'Europe doit devenir un acteur de plein droit de la scène internationale et défendre ses intérêts sans complexe et sans réticence. C'est ce que nous avons commencé à faire et c'est ce qu'ont fait notamment les ministres négociateurs. Je salue deux d'entre eux de retour de Bruxelles, M. Alain Juppé et M. Gérard Longuet. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

M. Jacques Chirac a insisté sur la nécessité d'une loi d'orientation agricole. Je lui ferai la réponse que j'ai faite il y a un instant à M. Valéry Giscard d'Estaing : ce serait un exercice fort utile que d'y réfléchir dans le courant du mois de janvier, mais je ne voudrais rien faire qui pût paraître décalé par rapport aux préoccupations des agriculteurs et de leurs organisations. Il nous faut d'abord établir bien clairement le résultat de ce qui été acquis cette semaine. Je répète, si, il y a un mois, on avait dit que nous obtiendrions tout ce que nous avons obtenu, personne ne nous aurait cru.

M. Henri Emanuelli. Soyez modeste !

M. le Premier ministre. Une fois cet exercice terminé, nous devons en tirer ensemble les conséquences.

M. Chirac a conclu en évoquant la réforme du système monétaire international. Ce sujet est effectivement à l'ordre du jour depuis qu'on a détruit le système mondial monétaire, il y a vingt ans. Il se souviendra sûrement que, lorsque j'étais ministre des finances, en 1987, j'avais proposé une réforme du système monétaire international. En vain. Depuis, aucun progrès n'a été réalisé. C'est ce

qui rend d'autant plus nécessaire une bonne organisation monétaire de l'Europe. (*Applaudissements sur les bancs du Rassemblement pour la République et sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française du groupe du Centre.*) Car nous ne pouvons pas nous permettre des désordres monétaires au niveau mondial et au niveau européen. Par conséquent, nous devons faire en sorte que la stabilité des relations monétaires soit désormais durable en Europe. Notre pays y contribue. Sans doute avez-vous observé qu'après la crise monétaire du mois d'août, et au bout de quatre ou cinq mois, les choses semblent reprendre leur cours. Je m'en réjouis et nous ferons en sorte de consolider ce résultat.

Pour conclure, je répondrai à une question qui m'a été posée à plusieurs reprises tant ici que dans la presse : pourquoi demander - sinon parce que l'on a quelque noir dessein - une approbation à la fois de l'action du Gouvernement dans les négociations du GATT et de sa politique générale ?

M. Jean Tardito. Parce que c'est plus prudent ! (*Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

M. le Premier ministre. Je vais vous répondre : je crois que demander d'accorder la confiance au Gouvernement sur sa politique générale sans parler du GATT aurait paru saugrenu ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

M. Charles Ehrmann. Bien répondu !

M. le Premier ministre. Qu'y a-t-il, je vous le demande, de plus important en ce moment ? Si j'étais venu devant vous, en cette fin de session, vous parler de tout sauf du GATT, qu'auriez-vous pensé ? (*Rires sur divers bancs.*)

Dans les difficultés que nous avons rencontrées depuis notre arrivée au gouvernement, l'affaire du GATT a pesé très lourd. D'ailleurs, les questions que tous les groupes ont posé à chaque séance du mercredi prouvaient bien que ces accords étaient au centre de vos préoccupations, qu'on vous en parlait dans vos circonscriptions. Dès lors, il était légitime que nous vous fassions part des résultats auxquels nous étions parvenus.

M. Jean-Pierre Chevènement. Et le texte ?

M. le Premier ministre. Et puis, la confiance ça ne se divise pas. On ne saurait l'accorder pour le GATT et pas pour le reste, ou inversement ! (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.*)

Voilà pourquoi je suis venu devant vous, mesdames et messieurs les députés. Si j'ai bien compris les diverses interventions, le Gouvernement peut compter sur l'appui actif des deux groupes de la majorité - je les en remercie. Il ne peut pas compter sur celui des deux groupes de l'opposition.

M. Charles Fèvre. Ce n'est pas grave !

M. le Premier ministre. Ce n'est pas pour me surprendre, même si cela me déçoit quelque peu. (*Rires sur divers bancs.*)

De toute façon, je suis confiant : grâce à la majorité, grâce à son soutien actif, grâce à son pouvoir de proposition, je dirai même de stimulation et d'émulation...

M. Pierre Mazeaud et M. Eric Raoult. Mais oui !

M. le Premier ministre. ... je suis certain que nous parviendrons, dans le courant de l'année prochaine, à inverser le mouvement et à faire en sorte que, tous ensemble, nous puissions dire aux Français, à la fin de l'année 1994, que, véritablement, quelque chose a changé dans notre pays. *(Applaudissements prolongés sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)*

M. le président. Le débat est clos.

Le Premier ministre ayant engagé la responsabilité du Gouvernement en application de l'article 49, alinéa premier, de la Constitution, je vais mettre aux voix l'approbation de sa déclaration de politique générale.

En application des articles 65 et 66, paragraphe II, du règlement, il doit être procédé par scrutin public à la tribune.

Le vote va avoir lieu par bulletins.

Ceux qui sont d'avis d'approuver la déclaration mettront dans l'urne un bulletin blanc, ceux qui sont d'avis contraire un bulletin bleu et ceux qui désirent s'abstenir un bulletin rouge.

Je précise que, conformément à la loi organique du 7 novembre 1958, les délégations de vote doivent être notifiées avant l'ouverture du scrutin.

Mmes et MM. les députés disposant d'une telle délégation peuvent faire vérifier au bureau des secrétaires, à ma gauche, si leur délégation a bien été enregistrée à la présidence.

Je leur rappelle qu'ils doivent remettre aux secrétaires du bureau, non pas un bulletin ordinaire, mais une consigne écrite sur laquelle sont portés le nom du délégué, le sens du vote, le nom et la signature du délégué.

Afin de faciliter le déroulement du scrutin, j'invite instamment nos collègues à ne monter à la tribune qu'à l'appel de leur nom ou de celui de leur délégué.

Je vais tirer au sort la lettre par laquelle commencera l'appel nominal.

(Le sort désigne la lettre O.)

Le scrutin est annoncé dans le Palais.

M. le président. Je rappelle que je mets aux voix l'approbation de la déclaration de politique générale du Gouvernement.

Le scrutin est ouvert.

Il sera clos à dix-neuf heures cinquante.

(Le scrutin est ouvert à dix-huit heures cinquante.)

M. le président. Messieurs les huissiers, veuillez commencer l'appel nominal.

(L'appel nominal a lieu.)

M. le président. Personne ne demande plus à voter?...

Le scrutin est clos.

J'invite nos collègues secrétaires à se rendre au quatrième bureau pour procéder au dépouillement.

Le résultat du scrutin sera proclamé vers vingt heures vingt-cinq.

Avant de suspendre brièvement la séance, je rappelle que la prestation de serment des juges parlementaires de la Cour de justice de la République et d'un juge de la Haute Cour de justice va avoir lieu dans quelques instants.

J'invite Mme et MM. les juges à se rassembler dans le salon Casimir-Périer.

Suspension et reprise de la séance

M. le président. La séance est suspendue.

(La séance, suspendue, est reprise à dix-neuf heures cinquante-cinq.)

La séance est reprise.

2

PRESTATION DE SERMENT DES JUGES DE LA COUR DE JUSTICE DE LA RÉPUBLIQUE ET D'UN JUGE DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE

M. le président. L'ordre du jour appelle la prestation de serment devant l'Assemblée nationale des six juges titulaires de la Cour de justice de la République et de leurs six suppléants ainsi que d'un juge titulaire de la Haute Cour de justice.

Aux termes de l'article 2 de la loi organique sur la Cour de justice de la République, les juges parlementaires « jurent et promettent de bien et fidèlement remplir leurs fonctions, de garder le secret des délibérations et des votes et de se conduire en tout comme dignes et loyaux magistrats ».

Je prie Mme et MM. les juges de bien vouloir se lever à l'appel de leur nom et, levant la main droite, de répondre par les mots : « Je le jure. »

(Il est procédé à l'appel nominal.)

(Successivement, MM. Raoul Bêteille, Xavier Deniau, Georges Durand, Georges Hage, Jean-Jacques Hyst, Didier Migaud, juges titulaires, Mme Suzanne Sauvaigo, MM. Louis de Broissia, Georges Mesmin, André Gérin, Jean-Claude Decagny, Roger-Gérard Schwartzberg, juges suppléants, se lèvent à l'appel de leur nom et disent : « Je le jure ».)

M. le président. Aux termes de l'article 3 de la loi organique sur la Haute Cour de justice, « les juges jurent et promettent de bien et fidèlement remplir leurs fonctions, de garder le secret des délibérations et des votes, et de se conduire en tout comme dignes et loyaux magistrats ».

Je prie M. Didier Bariani, juge titulaire de la Haute Cour de justice de bien vouloir se lever et, levant la main droite, de répondre par les mots : « Je le jure. »

(M. Didier Bariani se lève et dit : « Je le jure ».)

M. le président. Acte est donné par l'Assemblée nationale du serment qui vient d'être prêté devant elle.

Suspension et reprise de la séance

M. le président. La séance est suspendue.

(La séance, suspendue à vingt heures, est reprise à vingt heures vingt-cinq.)

M. le président. La séance est reprise.

3

POLITIQUE GÉNÉRALE**Résultat du vote sur la déclaration du Gouvernement****M. le président.** Voici le résultat du scrutin :

| | |
|------------------------------------|-----|
| Nombre de votants | 571 |
| Nombre de suffrages exprimés | 556 |
| Majorité absolue | 279 |
| Pour l'approbation | 466 |
| Contre | 90 |

L'Assemblée a approuvé la déclaration de politique générale du Gouvernement.

4

ORDRE DU JOUR

M. le président. Ce soir, à vingt-deux heures, troisième séance publique :

Suite de la discussion du projet de loi, adopté par le Sénat après déclaration d'urgence, n° 752, portant diverses dispositions relatives à la Banque de France, à l'assurance, au crédit et aux marchés financiers.

M. Yves Deniaud, rapporteur au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan (rapport n° 769).

La séance est levée.

(La séance est levée à vingt heures trente.)

Le Directeur du service du compte rendu sténographique de l'Assemblée nationale,
JEAN PINCHOT

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL

de la 2^e séance

du mercredi 15 décembre 1993

SCRUTIN (N° 173) public à la tribune

*sur la déclaration de politique générale du Gouvernement
(application de l'article 49, alinéa premier, de la Constitution)*

| | |
|------------------------------------|-----|
| Nombre de votants | 571 |
| Nombre de suffrages exprimés | 556 |
| Majorité absolue | 279 |

| | |
|-----------------------|-----|
| Pour l'adoption | 466 |
| Contre | 90 |

L'Assemblée nationale a adopté.

ANALYSE DU SCRUTIN

Groupe R.P.R. (257) :

Pour : 250.

Abstentions volontaires : 5. - MM. Jean Auclair, Jean-Michel Ferrand, Mme Marie-Fanny Gournay, MM. Thierry Mariani et Yves Rispat.

Non-votants : 2. - MM. Philippe Legras et Philippe Séguin (président de l'Assemblée nationale).

Groupe U.D.F. (214) :

Pour : 206.

Contre : 3. - MM. Bernard Coulon, Joël Sarlot et Philippe de Villiers.

Abstentions volontaires : 5. - MM. Hubert Bassot, Roger Lestas, François Loos, Aymeri de Montesquiou et Daniel Picotin.

Groupe socialiste (56) :

Contre : 56.

Groupe communiste (23) :

Contre : 23.

Groupe République et Liberté (22) :

Pour : 9.

Contre : 8. - MM. Gilbert Baumet, Bernard Charles, Régis Fauchoit, Gérard Saumade, Jean-Pierre Soisson, Bernard Tapie, Paul Vergès et Emile Zuccarelli.

Abstentions volontaires : 4. - MM. Jacques Le Nay, Alfred Müller, Jean Urbaniak et Aloyse Warhouver.

Non-votant : 1. - Mme Christiane Taubira-Delannon.

Non-inscrits (2) :

Pour : 1. - M. Michel Noir.

Abstention volontaire : 1. - M. Philippe Martin.

Ont voté pour

MM.

Jean-Pierre Abelin
Jean-Claude Abrioux
Bernard Accoyer
Mme Thérèse Aillaud
Léon Aimé
Pierre Albertini
Mme Nicole Ameline
Jean-Paul Anciaux
Jean-Marie André
René André
André Angot
Daniel Arata
Henri-Jean Arnaud
Jean-Claude Asphe
Philippe Auberger
Emmanuel Aubert
François d'Aubert
Raymond-Max Aubert
Gautier Audinot
Mme Martine Aurillac
Pierre Bachelet
Mme Roselyne Bachelot
Jean-Claude Bahu
Patrick Balkany
Claude Barate
Gilbert Barbier
Jean Bardet
Didier Bariani
François Baroin
Jean-Claude Barran
Raymond Barre
Jacques Barrot
André Bascou
Jean-Pierre Bastiani
Dominique Baudis
Jacques Baumel
Charles Baur
Jean-Louis Beaumont
René Beaumont
Pierre Bédier
Jean Bégault
Didier Béguin
Christian Bergelin
Jean-Louis Bernard
André Berthol
Jean-Gilles Berthommier
Jean-Marie Bertrand
Léon Bertrand
Jean Besson
Raoul Béteille
Jérôme Bignon
Jean-Claude Bireau
Claude Birraux
Jacques Blanc
Michel Blondeau
Roland Blum

Gérard Boche
Jean de Boishuc
Mme Marie-Thérèse Boisseau
Philippe Bonnacarrère
Yves Bonnet
Yvon Bonnot
Mme Jeanine Bonvoisin
Jean-Louis Borloo
Franck Borotra
Mme Emmanuelle Bouquillon
Alphonse Bourgasser
Bruno Bourg-Broc
Jean Bousquet
Mme Christine Boutin
Loïc Bouvard
Michel Bouvard
Jacques Boyon
Jean-Guy Branger
Lucien Brenot
Philippe Briand
Jean Briane
Jacques Briat
Louis de Broissia
Jacques Brossard
Dominique Bussereau
Christian Cabal
Jean-Pierre Calvel
François Calvet
Jean-François Calvo
Bernard Carayon
Pierre Cardo
Grégoire Carneiro
Antoine Carré
Gilles Carrez
Michel Cartaud
Mme Nicole Catala
Jean-Charles Cavaille
Jean-Pierre Cave
Robert Cazalet
Richard Cazenave
Arnaud Cazin
d'Honincthun
Charles Ceccaldi-Raynaud
Jacques Chaban-Delmas
René Chabot
Jean-Yves Chamard
Edouard Chambrougon
Jean-Paul Charié
Serge Charles
Jean Charroppin
Jean-Marc Charatoire
Philippe Chautet

Georges Chavanes
Ernest Chénier
Gérard Cherpion
Jacques Chirac
Paul Chollet
Jean-François Chossy
Mme Colerte Codaccioni
Jean-Pierre Cognat
Daniel Colin
Louis Colombani
Georges Colombier
Thierry Cornillet
Gérard Cornu
François Cornut-Gentille
René Couanau
Mme Anne-Marie Couderc
Raymond Couderc
Charles de Courson
Alain Cousin
Bertrand Cousia
Yves Coussain
Jean-Michel Couve
René Couveinhes
Charles Cova
Jean-Yves Cozan
Henri Cuq
Jacques Cypres
Christian Daniel
Alain Danilet
Olivier Darrason
Olivier Dassault
Marc-Philippe Daubresse
Gabriel Deblock
Bernard Debré
Jean-Louis Debré
Jean-Claude Decagny
Lucien Degauchy
Arthur Dehaine
Jean-Pierre Delalande
Francis Delattre
Richard Dell'Agnola
Pierre Delmar
Jean-Jacques Delmas
Jean-Jacques Delvaux
Jean-Marie Demange
Claude Demassieux
Christian Demnyack
Jean-François Deniau
Xavier Deniau
Yves Deniaud
Léonce Deprez
Jean Desanlis
Jean-Jacques Descamps
Alain Devaquet

Patrick Devedjian
Emmanuel Dewees
Claude Dhinnin
Serge Didier
Jean Diebold
Willy Diméglio
Eric Doligé
Laurent Dominati
Maurice Dousset
André Droitcourt
Guy Drut
Jean-Michel
Dubernard
Eric Duboc
Philippe Dubourg
Mme Danielle Dufen
Xavier Dugoin
Christian Dupuy
Georges Durand
André Durr
Charles Ehrmann
Jean-Paul Estorine
Christian Estrosi
Jean-Claude Etienne
Jean Falala
Hubert Falco
Michel Fanget
André Fanton
Jacques-Michel Faure
Pierre Favre
Jacques Féron
Grazienn Ferrari
Alain Ferry
Charles Fèvre
Gaston Flosse
Nicolas Forissier
Jean-Pierre Foucher
Jean-Michel Fourgous
Gaston Franco
Marc Fraysse
Yves Fréville
Bernard de Froment
Jean-Paul Fuchs
Claude Gaillard
Robert Galley
René Galy-Dejean
Gilbert Gantier
Erienne Garnier
René Garrec
Daniel Garrigue
Pierre Gascher
Henri de Gastines
Claude Gatignol
Jean de Gaalle
Hervé Gaynard
Jean Geney
Germain Gengenwin
Aloys Geoffroy
Alain Gest
Jean-Marie Geveaux
Charles Gheerbrant
Michel Ghysel
Claude Girard
Valéry
Giscard d'Estaing
Jean-Louis Goasduff
Claude Goasguen
Michel Godard
Jacques Godfrain
François-Michel
Gonnot
Georges Gorsé
Jean Gougy
Philippe Gonjon
Christian Goumelen
Jean Gravier
Jean Grenet
Gérard Grignon

Hubert Grimault
Alain Griotteray
François Grosdidier
Louis Gnedon
Ambroise Guellec
Olivier Guichard
Lucien Guichon
Mme Evelyne Guilhem
François Guillaume
Jean-Jacques Guillet
Michel Habig
Jean-Yves Haby
Gérard Hamel
Michel Hannoun
François d'Harcourt
Joël Hart
Pierre Hellier
Pierre Hériaud
Pierre Hérisson
Patrick Hoguet
Mme Françoise
Hostalier
Philippe Houillon
Pierre-Rémy Houssin
Mme Elisabeth Hubert
Robert Huguenard
Michel Hunault
Jean-Jacques Huest
Amédée Imbert
Michel Inchauspé
Mme Bernadette
Isaac-Sibille
Yvon Jacob
Denis Jacquat
Michel Jacquemin
Henry Jean-Baptiste
Gérard Jeffray
Jean-Jacques Jegou
Antoine Joly
Didier Julia
Jean Juventin
Gabriel Kaspereit
Aimé Kerguéris
Christian Kert
Jean Kiffer
Joseph Klifa
Patrick Labaune
Marc Laffineur
Jacques Lafleur
Pierre Laguilhon
Henri Lalanne
Jean-Claude Lamant
Raymond Lamontagne
Edouard Landrain
Pierre Lang
Philippe
Langenieux-Villard
Harry Lapp
Gérard Larrat
Louis Lauga
Thierry Lazzaro
Bernard Leccia
Pierre Lefebvre
Marc Le Fur
Pierre Lellouche
Jean-Claude Lemoine
Jean-Claude Lenoir
Gérard Léonard
Jean-Louis Leonard
Serge Lepeltier
Arnaud Lepercq
Pierre Lequiller
Bernard Leroy
André Lesueur
Edouard Leveau
Alain Levoyer
Maurice Ligot
Jacques Limouzy

Jean de Lipkowski
Arsène Lux
Alain Madalle
Claude Malhuret
Jean-François Mancel
Daniel Mandon
Raymond Marcellin
Yves Marchand
Claude-Gérard Marcus
Hervé Mariton
Alain Marleix
Alain Marsaud
Jean Marsandon
Christian Martin
Mme Henriette
Martinez
Patrice
Martin-Lalande
Jacques Masdeu-Arus
Jean-Louis Masson
Philippe Mathot
Jean-François Martei
Pierre Mazeaud
Michel Mercier
Pierre Merli
Denis Merville
Georges Mesmin
Gilbert Meyer
Michel Meylan
Pierre Micaux
Jean-Claude Mignon
Charles Millon
Charles Miossec
Mme Odile Moiria
Mme Louise Moreau
Jean-Marie Morisset
Georges Mothron
Alain Moyné-Bressand
Bernard Murat
Renaud Musclier
Jacques Myard
Maurice
Néon-Pwataho
Jean-Marc Nesme
Mme Catherine
Nicolas
Yves Nicolin
Michel Noir
Hervé Novelli
Roland Nungesser
Patrick Ollier
Arthur Paecht
Dominique Paillé
Mme Françoise
de Panafieu
Robert Pandrand
Mme Monique Papon
Pierre Pascallon
Pierre Pasquini
Michel Pelchat
Jacques Pélissard
Daniel Pennec
Jean-Jacques
de Peretti
Michel Péricard
Pierre-André Périssol
Francisque Perrut
Pierre Petit
Alain Peyrefitte
Jean-Pierre Philibert
Mme Yann Piat
André-Maurice Pihoué
Xavier Pintat
Etienne Pinte
Serge Poignant
Ladislas Poniatowski
Bernard Pons
Jean-Pierre Pont

Marcel Porcher
Robert Poujade
Daniel Poulou
Alain Poyart
Jean-Luc Préal
Claude Pringalle
Jean Proriot
Pierre Quillet
Jean-Bernard Raimond
Eric Raoult
Jean-Luc Reitzer
Charles Revet
Marc Reymann
Georges Richard
Henri de Richemont
Jean Rigaud
Mme Simone Rignault
Jean Roatta
Gilles de Robien
Jean-Paul
de Rocca Serra
François Rochebline
Mme Marie-Josée Roig
Marcel Roques
Serge Roques
Jean Rossetot
André Rossi
José Rossi
Mme Monique
Rousseau
François Roussel

MM.

Gilbert Annette
François Asensi
Henri d'Artilio
Rémy Auchédé
Jean-Marc Ayrault
Jean-Pierre Balligand
Claude Bartolone
Christian Bataille
Jean-Claude Bateaux
Gilbert Baumet
Jean-Claude Beauchaud
Michel Berson
Gilbert Biessy
Alain Bocquet
Jean-Claude Bois
Augustin Bonrepaux
Jean-Michel
Boucheron
Didier Boulaud
Jean-Pierre Braine
Patrick Braouezec
Jean-Pierre Brard
Jacques Brunhes
René Carpentier
Laurent Cathala
Bernard Charles
Jean-Pierre
Chèvènement
Daniel Colliard
Bernard Coulon
Camille Darsières
Mme Marine David

MM.

Jean Auclair
Hubert Bassot
Jean-Michel Ferrand
Mme Marie-Fanny
Gounay
Jacques Le Nay

Yves Rousset-Rouard
Max Roustan
Jean-Marie Roux
Xavier de Roux
Jean Royer
Antoine Rufenacht
Francis Saint-Ellier
Frédéric
de Saint-Sernin
Rudy Salles
André Santini
Bernard Saugy
François Sauvadet
Mme Suzanne
Sauvaigo
Jean-Marie Schleret
Bernard Schreiner
Jean Seittiger
Bernard Serrou
Daniel Soulage
Alain Suguenot
Frantz Taittinger
Guy Teissier
Paul-Louis Tenaillon
Michel Terrot
André Thien Ah Koon
Jean-Claude Thomas
Jean-Pierre Thomas
Franck
Thomas-Richard
Jean Tiberi

Ont voté contre

Bernard Davoine
Jean-Pierre
Defontaine
Bernard Derosier
Michel Destot
Julien Dray
Pierre Ducout
Dominique Dupilet
Jean-Paul Durieux
Henri Emmanuelli
Laurent Fabius
Régis Fauchoit
Jacques Floch
Pierre Garmendia
Kamilo Gata
Jean-Claude Gayssot
André Gérin
Jean Glavany
Michel Grandpierre
Maxime Gremetz
Jacques Guyard
Georges Hage
Guy Hermier
Jean-Louis Idiart
Mme Muguet
Jacquaint
Frédéric Jalton
Mme Janine Jambu
Serge Janquin
Charles Josselin
Jean-Pierre Kucheida
André Labarrère

Se sont abstenus volontairement

Roger Lestas
François Loos
Thierry Mariani
Philippe Martin
Ayméri
de Montesquiou

Alfred
Trassy-Paillogues
Gérard Trémège
André Trigano
Georges Tron
Anicet Turinay
Jean Ueberschlag
Léon Vachet
Jean Valleix
Yves Van Haecke
Christian Vanneste
François Vannson
Philippe Vasseur
Jacques Vernier
Yves Verwaerde
Mme Françoise
de Veyrinas
Gérard Vignoble
Jean-Paul Virapoullé
Claude Vissac
Robert-André Vivien
Gérard Voisin
Michel Voisin
Michel Vuibert
Roland Vuillaume
Jean-Jacques Weber
Pierre-André Wiltzer
Adrien Zellei.

Jean-Yves Le Déaut
Jean-Claude Lefort
Louis Le Penec
Alain Le Vern
Martin Malvy
Georges Marchais
Marius Masse
Didier Mathus
Jacques Mellick
Paul Mercieca
Louis Mexandeau
Jean-Pierre Michel
Didier Migaud
Ernest Moutoussamy
Mme Véronique
Neiertz
Louis Pierna
Paul Quilès
Alain Rodet
Mme Ségolène Royal
Joël Sarlot
Georges Sarre
Gérard Saumade
Roger-Gérard
Schwarzenberg
Henri Sierre
Jean-Pierre Soisson
Bernard Tapie
Jean Tardito
Paul Vergès
Philippe de Villiers
Emile Zuccarelli.

Alfred Muller
Daniel Picotin
Yves Rispat
Jean Urbaniak
Aloÿse Wehrouver.

N'ont pas pris part au vote*D'une part :*

M. Philippe **Séguin**, président de l'Assemblée nationale.

D'autre part :

M. Philippe **Legras** et Mme Christiane **Taubira-Delannon**.

Mise au point au sujet du présent scrutin

(sous réserve des dispositions de l'article 68, alinéa 4,
du règlement de l'Assemblée nationale)

M. Philippe **Legras**, présent au moment du scrutin, a fait savoir qu'il ne prenait pas part au vote.

